

Kadıköy, la meilleure

Il m'est agréable de partager de temps en temps les études réalisées sur les villes de Turquie en prenant en considération le pourcentage élevé d'urbanisation dans ce pays.

Eren Paykal > P. 9

Aujourd'hui la Turquie



M 4388-453 F 650 € 10
N° ISSN : 1305-6476

Istanbul - Paris - Ankara - Genève - Izmir - Bruxelles - Bodrum - Montréal



Arrivée du Beaujolais nouveau au Palais de France

Jeudi 16 novembre, sous la haut patronage de S.E.M Charles Fries, Ambassadeur de France en Turquie, s'est tenue une soirée au Palais de France, à Istanbul, pour l'arrivée du Beaujolais nouveau.



« 150 unes »

Ce mois-ci, je voudrais partager avec vous le catalogue d'une exposition et un livre.

Hüseyin Latif > P. 5

12 TL - 6,50 euros

www.aujourdhuilaturquie.com

Le Journal francophone de la Turquie numéro 153, Décembre 2017

Le Liban, nouvel otage de la région ?

Le 4 novembre dernier, Saad Hariri, Premier ministre libanais, a marqué l'actualité internationale en présentant sa démission, toujours considérée comme inconstitutionnelle, depuis Riyad. Alors que de nombreuses personnalités, parmi lesquels le président Aoun, ont affirmé qu'il n'était pas libre de ses gestes et déplacements, un accord franco-saoudien a permis son arrivée à Paris le samedi 18 novembre. Ziad Majed, chercheur et politologue franco-libanais, a répondu à nos questions depuis Paris.



À l'heure de son premier bilan, dans quelle position cela place-t-il Michel Aoun ? Rappelons qu'il a été élu il y a tout juste un an, après que le pays ait passé plus de deux ans sans président, et qu'il avait alors promis aux Libanais « la stabilité politique ».

Pour Aoun, cela représente un défi politique de taille. L'accord qui a rendu possible son élection a fait que Hariri est rentré au pays pour devenir Premier ministre. C'était un accord que la France et l'Iran avaient négocié, et que les Saoudiens et les Américains avaient accepté sans en être pour autant les premiers architectes. Depuis la démission de Hariri, Aoun sent la pression s'exercer davantage : juste derrière le Premier ministre, c'est lui qui est visé par cette politique saoudienne qui place l'État libanais devant un choix. Soit l'État prend ses distances avec le Hezbollah, soit la présidence de la République, si elle décide de rester proche du parti, doit en assumer avec lui les conséquences et les responsabilités de la nouvelle situation.

(lire la suite page 3)

La pêche électrique, vers une pratique conventionnelle ?



La pêche électrique est depuis quelques années un sujet de controverse. Moins énergivore pour certains, elle représente une catastrophe écologique pour d'autres. Néanmoins, autorisée à titre expérimental en mer du Nord pour certains types de chaluts, mais aussi par dérogations accordées par la Commission européenne, la pêche électrique est de plus en plus utilisée et décriée. Malgré un encadrement très strict de son utilisation, les Néerlandais, de plus en plus friands de cette technique de pêche, sont aujourd'hui pointés du doigt pour l'intensification de son utilisation considérée comme excessive et destructrice. Si une plainte a été déposée à leur encontre devant la Commission européenne, il n'en reste pas moins que dès la fin du mois de novembre le Parlement européen pourrait décider de rendre la technique de pêche électrique conventionnelle, au plus grand dam des pêcheurs français, mais aussi de ceux qui veulent protéger notre environnement toujours plus mis en péril par l'activité humaine.

La pêche électrique, c'est quoi ?

La pêche électrique consiste tout bonnement à envoyer des pulsations électriques depuis un chalut muni de filets équipés d'électrodes pour y déloger des poissons benthiques, soit les poissons enfouis dans les sédiments, au fond des mers, tels la sole, le flétan, ou encore le rouget. Une fois le choc reçu, les poissons sont sérieusement étourdis et décollent du fond marin pour se retrouver directement dans les filets. Une technique qui fait le bonheur des Néerlandais qui estiment avec les défenseurs de la pêche électrique que cette méthode est moins énergivore que les techniques de pêche traditionnelle puisque, en n'ayant pas à racler les fonds marins avec ses chaînes, le chalut réduit de 20 à 40% sa consommation de carburant. Or, moins de carburant est synonyme de moins de rejet de CO₂ dans l'air. Par ailleurs, certains, dont le

Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM), avancent l'argument qu'en évitant de racler le sol, l'écosystème marin s'en voit préservé.

Une technique de pêche critiquée...

Néanmoins, cet avis n'est pas partagé par tous notamment en raison du manque de recul scientifique. Si l'inventeur néerlandais de cette technique affirme que les poissons ne sont pas électrocutés par son système, force est de constater que ce n'est pas ce qu'on observe sur le terrain. Poissons présentant des brûlures et des ecchymoses, ils ont souvent le dos éclaté quand ils ne présentent pas des déformations du squelette ou n'ont pas la colonne vertébrale fracturée à la suite de l'électrocution. Voilà ce que l'on retrouve dans les filets ou dans le sillage des chaluts utilisant cette technique de pêche...

(lire la suite page 7)



Mireille Sadège

Rédactrice en chef
Docteur en histoire
des relations
internationales

Le conflit syrien et le Moyen-Orient

Commencé en 2011, voilà déjà sept ans qu'une guerre atroce se déroule sous nos yeux.

> P. 2

Retour sur...

Nouvelles tensions entre la Turquie et l'OTAN, Kıymet Altan, P. 5

La fin de Daech, vraiment ?
Camille Saulas, P. 5

Kia Stonic, aussi tonique qu'une germanique, Daniel Latif, P. 9



Les Roms d'Istanbul :
une communauté aussi
ancienne qu'isolée > P. 11



Casse-noisette à Zorlu PSM
Le Ballet du Bolchoï



Dr. Olivier Buirette

L'Europe centrale et balkanique dans l'Union européenne fin 2017

L'année 2017 aura été marquée par deux événements majeurs. En premier lieu, mentionnons la véritable rupture diplomatique qui s'est effectuée sur la scène internationale depuis l'arrivée à la tête des États-Unis, en novembre 2016, de Donald Trump qui n'a eu de cesse que de défrayer l'actualité internationale notamment avec l'actuelle crise nord-coréenne, sans doute la plus grave depuis la fin de la guerre froide.

Le second événement important concerne l'Union européenne (UE) avec son éventuelle relance qui s'annonce en cette fin d'année 2017. Deux leviers ont été à l'œuvre pour cela. Le premier fut la victoire en mai dernier d'Emmanuel Macron, président français pro-européen qui devait donner tout de suite des signaux forts dans ce domaine et mener de manière originale une politique européenne placée au centre de l'échiquier politique français. Celui-ci n'a cessé, surtout depuis l'automne 2017, de relancer ce moteur européen essentiel qu'est le duo ou « couple » franco-allemand, ce qui devait trouver écho avec la réélection d'Angela Merkel.

Ceci a eu pour effet de temporiser la montée de la vague populiste et eurosceptique qui, depuis la crise économique et financière de 2008, n'a cessé de déferler sur l'Europe et particulièrement sur l'Europe centrale et balkanique encore très fragile puisque revenue à la démocratie seulement depuis le début des années 1990.

Le dernier signe encourageant dans ce frémissement européen concerne la Croatie. En effet, le dernier État à être entré dans l'UE en juillet 2013 a annoncé en novembre dernier son entrée dans la zone euro d'ici sept à huit ans, soit à l'horizon 2025.

Toutefois, en cette fin d'année, les problèmes demeurent et la perspective de voir se mettre en place une Europe constituée de cercles concentriques ou à plusieurs vitesses semble se concrétiser. Nous aurions alors un noyau franco-allemand autour duquel graviteraient par zones successives d'intégration européenne (espace Schengen, puis zone

Fin 2017, on peut cependant se demander si le plus important dans tout cela réside encore dans la notion d'« États ». En effet, comment ne pas prendre en compte le souhait de l'indépendance catalane, couplé au référendum - même consultatif - remporté récemment au nord de l'Italie, et au précédent impressionnant de l'Écosse qui, face au *Brexit*, souhaite quitter la Grande-Bretagne (brisant ainsi un Royaume-Uni constitué en 1707), ou encore - plus lointain - aux souhaits d'indépendances de la Flandre belge ?



Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, ne devait-il pas déclarer agacé, le 15 octobre dernier : « *Je ne veux pas d'une Union européenne qui comprendrait 98 États dans 15 ans* » ?

Même si Emmanuel Macron est présenté dans les médias, et plus particulièrement le 9 novembre dernier sur la couverture du *Time*, comme étant « *le prochain leader de l'Europe* », il n'en demeure pas moins que les conséquences de cette agitation de souhaits indépendantistes régionaux pose de nombreuses questions, et plus particulièrement au niveau de l'Europe centrale et balkanique qui, comme nous le savons, est la résultante de frontières modifiées, complexes et fragiles nées des redécoupages des traités de paix de la fin de la Première Guerre mondiale.

Alors que nous sommes manifestement à la veille d'une nouvelle tentative de relance de l'UE, il semble intéressant de prendre note que la relance du couple franco-allemand pourrait bien arrimer de nouveau les pays d'Europe centrale à Bruxelles alors qu'avec des gouvernements populistes ils avaient hélas tendance à de nouveau regarder

vers l'Est et donc vers Moscou. Un scénario qui concerne aussi les Balkans qui continuent de vivre au rythme des questions toujours explosives et non résolues, en lien avec le problème albanais, de la Macédoine et du Kosovo. Des points chauds qui pourraient engendrer de futurs conflits ?

Je pense que nous nous dirigeons vers ce qui sera sans doute un tournant, ou en tout cas une nouvelle étape de l'histoire de la construction de l'UE. Nous devons nous demander si la relance du duo Paris-Berlin ne devrait pas prendre en compte ce fait nouveau que sont les émergences régionales qui s'affirment d'autant plus que les États-nations intégrés dans Schengen et qui ont adoptés la monnaie unique perdent peu à peu du terrain face à un impressionnant retour de ces identités régionales menant à des crises émancipatrices fort impressionnantes.

L'UE du XXI^e siècle sera-t-elle une structure qui prendra la forme d'une confédération de 98 régions/États autonomes et/ou bien une structure composée d'États-nations et de régions indépendantes ?

Je crois que nous devons au moins oser nous poser cette question, car ce sont les peuples qui ont façonné l'histoire de la construction européenne et plus que jamais, en cette fin d'année 2017, les peuples vont vouloir prendre en main leur destin.



Mireille Sadège

Rédactrice en chef
Docteur en histoire
des relations
internationales

Le conflit syrien et le Moyen-Orient

Commencé en 2011, voilà déjà sept ans qu'une guerre atroce se déroule sous nos yeux. Au départ, il s'agissait d'un mouvement d'opposition nationale contre la dictature dans le pays. Un scénario semblable à ce qui s'était passé en Libye, mais dont l'évolution fut toute autre. Très vite, la Syrie est devenue le théâtre d'une guerre entre les grandes puissances. Début 2011, Bachar al-Assad, l'homme de confiance des Occidentaux dans la région, celui qui défilait en 2010 aux côtés de Nicolas Sarkozy lors du défilé de 14 juillet, était devenu indésirable. Dès lors, l'Occident soutenait et armait l'opposition contre le régime de Bachar al-Assad tandis que ce dernier était soutenu par Moscou. D'après les chiffres officiels, cette guerre a causé 330 000 morts ainsi que le déplacement forcé de millions de personnes. Ce conflit a aussi nourri les mouvements terroristes tels l'État Islamique (EI) qui ont fait régner la terreur dans la région et en Europe avec de terribles attentats.

En septembre 2015, la Russie a commencé à mener des frappes aériennes en Syrie, permettant ainsi à l'armée du

régime de reprendre à l'EI la cité antique de Palmyre, mais aussi de chasser les rebelles d'Alep. Le régime renforcé, le président russe tente de régler définitivement le conflit avec l'aide de l'Iran, qui a toujours soutenu Bachar al-Assad, et de la Turquie qui soutient des groupes rebelles syriens. Ces trois pays sont à l'origine du processus d'Astana qui a permis de diminuer les tensions dans le pays grâce à l'établissement de quatre « zones de désescalades » sur le territoire syrien. Après le processus de Genève, organisé par l'ONU depuis 2014, voilà donc qu'un second processus de pourparlers politiques concernant la Syrie s'est mis en place. La photo réunissant à Sotchi Vladimir Poutine, Hassan Rohani et Recep Tayyip Erdoğan serait-elle le symbole d'une démonstration de force face à l'Occident ou bien représenterait-elle une étape décisive dans la résolution du conflit syrien ? La fin de celui-ci pourrait-elle en provoquer un autre dans la région ?

La journaliste turque Nilgün Cerrahoğlu analyse dans un article intitulé « Sotchi et la ruine du front sunnite » la situation dans la région : « *Le retrait de l'EI de la Syrie a placé l'Arabie saoudite dans une position inconfortable lors de la redéfinition de la carte du Moyen-Orient. En effet,*

ses zones d'influence sont désormais sous le contrôle de l'Iran tandis que sa politique étrangère concernant le Yémen et la Syrie est un échec. Néanmoins, l'Arabie saoudite se dit être une puissance régionale et veut sa part dans le « nouveau Moyen-Orient ». C'est pourquoi elle joue la carte du Liban. L'Arabie saoudite est un soutien de la famille Hariri et elle s'en servira pour rompre l'équilibre qui existe au Liban afin de créer un front sunnite face à l'Iran chiite. C'est ce qui explique les récentes agitations du nouveau prince Mohammed ben Salmane. Mais ce front sunnite a encore moins de chance de réussir qu'en Syrie. Car, à l'heure actuelle, ni la Turquie ni l'Égypte ne souhaitent intégrer un front contre l'Iran. Ainsi, la guerre d'influence dans la région se fera entre deux blocs : d'un côté les États-Unis, Israël et l'Arabie Saoudite, et de l'autre la Russie, l'Iran et la Turquie ». Étrangement, dans ce constat, aucune trace de l'Europe.

Dans un article intitulé « *Du Golfe à la Méditerranée, les Iraniens disposent aujourd'hui d'un corridor terrestre continu* », le journaliste français Alain Frachon fait des constats similaires, souligne particulièrement la position actuelle de l'Iran : « *Les dirigeants de la République islamique contrôlent la 'maison chiite' dans*



une bonne partie de la région - de Beyrouth à Bagdad. Ils ont un droit de veto sur les affaires du Liban, de la Syrie, de l'Irak, peut-être du Yémen (...). C'est une situation sans précédent ».

Il rappelle d'une part la méfiance réciproque entre l'Iran et la Russie malgré leur coopération étroite sur le dossier syrien, et d'autre part la politique très hostile du président Trump à l'endroit de l'Iran. Il souligne par ailleurs qu'Israël a rejoint la « coalition sunnite » en entretenant « *les meilleures relations avec la Russie* ». Les Israéliens ont prévenu Vladimir Poutine : pas question pour eux de tolérer un « *front oriental (syrien, NDLR.) d'où l'Iran, directement ou par l'entremise du Hezbollah, braquerait ses missiles sur Israël. Une prochaine 'petite' guerre pourrait naître de cette situation* ».

Ainsi « *La redéfinition de la carte du Moyen-Orient* » reste toujours d'actualité. La région est sous tension et un nouveau conflit pourrait surgir à tout moment.

Retour sur l'affaire des « Paradise Papers »

Après plus d'un an d'enquête, les journalistes du quotidien *Le Monde* accompagnés du *Contorsium international des journalistes d'investigation* et de 95 autres rédactions ont révélé, dimanche 5 novembre, près de 13 millions de documents dénonçant une fois de plus les schémas de l'optimisation fiscale à un niveau international.

Les « Paradise Papers », qu'est-ce que c'est ?

Dix-huit mois après le scandale des « Panama Papers », cette nouvelle enquête dévoile les pratiques d'optimisation fiscale des élites pour contourner le système international. La plus grosse partie des documents - soit environ sept millions sur treize - provient du cabinet d'avocats Appleby spécialisé dans la finance offshore. Ce dernier est principalement basé aux Bermudes, mais intervient aussi dans une dizaine de paradis fiscaux. Il a pour

but de conseiller les grandes fortunes ainsi que les multinationales afin qu'elles payent le moins d'impôts possible.

Dans la liste, nous retrouvons de nombreuses personnalités telles que des hommes politiques (Nelson Mandela, des proches de Justin Trudeau, de Donald Trump et de Vladimir Poutine), des monarques (la reine d'Angleterre, le prince Charles), de grandes fortunes (Bernard Arnault), mais également Madonna, le réalisateur Jean-Jacques Annaud ou encore le footballeur Mathieu Flamini.

Les multinationales sont également au rendez-vous puisque l'on retrouve, entre autres, Apple, Nike, Whirlpool, Engie, Dassault, Airbus ou encore Facebook. Ces dernières déplaceraient environ 40% de leur profit dans les paradis fiscaux.

L'optimisation fiscale, comment ça marche ?

Contrairement à la fraude fiscale dont on avait beaucoup entendu parler lors de l'affaire des « Panama Papers », l'optimisation fiscale n'est pas une pratique illégale. Il s'agit ici d'un contournement



- qualifié par certains d'« abusif » - du système fiscal international à partir de montages complexes réalisés par des spécialistes de la fiscalité.

Les cabinets d'avocats tels qu'Appleby se chargent en effet de trouver les failles présentes dans chaque loi et convention fiscale passées entre plusieurs pays.

* Julia Prioult

Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet www.aujourd'hui.la-turquie.com

Le Liban, nouvel otage de la région ?

(Suite de la page 1)

Au niveau de la stabilité du pays, il faut donc prévoir une phase de turbulences politiques, mais je ne pense pas qu'il y aura des conséquences sécuritaires internes. Ce qui est à craindre, c'est plutôt les impacts des conflits régionaux et des nouvelles tensions entre Américains et Iraniens.

Nous l'avons vu avec le mouvement « you stink », nous avons à faire à une société déjà lassée de la classe politique. Quelles ont été les différentes réactions ces derniers jours ?

On a à faire à une élite politique qui a perdu beaucoup de crédibilité étant donnée sa gestion catastrophique de plusieurs dossiers (l'affaire des déchets, des coupures d'électricité répétitives, les accusations de corruption et les scandales dans les administrations de l'État en sont les dernières preuves). À cela s'ajoute l'incapacité des dirigeants libanais à faire face aux crises, à se montrer indépendants des acteurs externes et à afficher une certaine neutralité au niveau des grandes confrontations dans la région.

Malgré tout, on trouve au sein de l'opinion publique libanaise des groupes qui continuent de soutenir certains acteurs politiques. C'est un élément important étant donné la prédominance du système confessionnel, les phénomènes de clientélisme et l'existence des *assabiya*, ces dynamiques de solidarité communautaire ravivées notamment dans les moments de tensions. Ainsi, il faut rappeler que Hezbollah, Hariri, Aoun et d'autres conservent une légitimité populaire au sein de leurs communautés respectives et peuvent nouer des alliances qui leur permettent d'élargir leurs bases sociales.

Aujourd'hui, on a surtout à faire à un sentiment d'indignation chez une grande partie des Libanais. Il y a aussi un sentiment d'humiliation avec un Premier ministre qui est convoqué dans un autre pays et qui lit sur une télé étrangère sa démission. Il y a de plus un sentiment, bien avant cet épisode saoudien, que les Iraniens faisaient déjà la même chose en imposant leurs stratégies régionales à un autre camp libanais, celui du Hezbollah. Par conséquent, un constat amer s'im-

pose à Beyrouth : le pays est soumis à différentes ingérences, la saoudienne étant la plus récente. Téhéran et Riyad se livrent une guerre par procuration dans laquelle les Saoudiens peinent à faire face aux Iraniens, car leur approche ne repose pas sur une stratégie de long terme avec des objectifs bien définis. Les Saoudiens sont surtout dans la réaction et dans l'attente d'une politique américaine qui tarde à s'élaborer - et qui de toute façon ne prendra pas nécessairement la direction qu'ils souhaitent.

Étant donnée l'imbrication du Liban, par son histoire et sa localisation, dans les conflits de la région, comment expliquer que le discours de Hariri se soit fait remarquer dans sa revendication de « neutralité » et de « distanciation du pays des crises régionales » ?

La « neutralité » évoquée par Hariri, comme évoquée par d'autres au cours des dernières années, veut surtout épargner au Liban les conséquences de la guerre syrienne et de l'affrontement entre l'Arabie saoudite et l'Iran.

Les Saoudiens ne sont pas nécessairement pour cette neutralité, mais peuvent néanmoins l'accepter, car ils savent que le rapport de forces au Liban penche du côté du Hezbollah, seule formation armée.

Mais aujourd'hui la neutralité n'est pas acceptable pour les Iraniens et le Hezbollah qui se sentent en position de force. Ils considèrent qu'ils sont en train de gagner en Syrie, qu'ils ont plus ou moins gagné en Irak, tandis qu'au Yémen les Saoudiens n'arrivent pas à renverser la situation en leur faveur. Par conséquent, l'Iran et le Hezbollah n'ont pas intérêt à faire un compromis. Ils cherchent aussi à éviter une escalade ou un affrontement sur un nouveau front qu'ils considéraient « acquis » vu leur domination. C'est l'évolution de leurs positions qu'il faudra observer prochainement.

Est-ce que cette crise laisse entrevoir un quelconque « espoir » pour le « dialogue national », notamment avec le Hezbollah ?

Pour le moment, je ne vois pas comment le rapport de force va obliger le Hezbollah à un compromis.

Et si jamais les Saoudiens pensent que l'affaiblissement du Hezbollah se fait par

de nouvelles pressions américaines, par des sanctions économiques, par le renvoi des Libanais qui travaillent dans les pays du Golfe, ils se trompent. Même si Riyad a des informations sur une possible guerre régionale qui impliquerait Israël et les États-Unis contre l'Iran et ses alliés (surtout le Hezbollah), il ne sera en rien maître du jeu et les dynamiques d'un tel conflit peuvent se développer de manières difficilement contrôlables.

Pour conclure, il faut rappeler que le système politique libanais agonise depuis de longues années et n'arrive plus à évi-



ter les crises internes dues à la lutte du pouvoir ou à gérer les répercussions des conflits externes. L'absence de consensus nationaux et les armes du Hezbollah rendent les Libanais otages des affrontements de la région. C'est ce qui se reproduit d'une manière encore plus flagrante aujourd'hui.

* Propos recueillis par Solène Poyraz

TURQUIE
PRIX À PARTIR DE
€57,99*

PEGASUS, VOS VOLS MOINS CHERS POUR LES REVOIR PLUS SOUVENT

- 36 destinations en Turquie
- Jusqu'à 60% réduction sur flypgs.com pour vos suppléments bagages
- Départs possibles depuis Paris Orly, Marseille Provence, Lyon-Saint Exupéry, Bruxelles Charleroi, Bâle-Mulhouse, Charleroi ou Genève

Choisissez parmi nos 4 forfaits de vol, selon vos besoins et vos envies

Basic	✈	+	🧳 8kg
Essentials	✈	+	🧳 8kg + 🧳 20kg
Advantage	✈	+	🧳 8kg + 🧳 20kg + 🪑
Business Flex	✈	+	🧳 12kg + 🧳 20kg + 🪑 + 🔄

* Taxes Comprises

flypgs.com | **PEGASUS**
pour les meilleurs prix AIRLINES



Ozan Akyurek

Avocat au
Barreau de Paris
oakyurek@jonesday.com

Décrié par certains, acclamé par d'autres, l'état d'urgence déclaré à la suite des attentats du 13 novembre 2015 s'est peu à peu installé dans le paysage politique et juridique français. Et ce en toute contrariété avec sa nature de pouvoir de crise dont les autorités publiques françaises disposent pour faire face à des circonstances exceptionnelles.

Prorogée plusieurs fois, la loi du 11 juillet 2017 en fixait cependant la cessation au 1^{er} novembre 2017. Ce même jour est entrée en vigueur la législation ayant vocation à lui succéder : la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme du 30 octobre 2017 (loi n°2017-1510).

Après de nombreux échanges entre l'Assemblée nationale et le Sénat, les parlementaires sont arrivés à un accord : à mi-chemin entre l'intégration de l'état d'urgence dans le droit commun et un moyen de droit se voulant autonome et efficace, la loi dite « antiterroriste » doit encore trouver sa place parmi l'arsenal juridique national.

En effet, des mesures jusqu'à présent cantonnées à l'état d'urgence ont désormais vocation à être appliquées en dehors de celui-ci. C'est le cas des assignations à résidence, des perquisitions administratives, des fermetures des lieux de cultes et des mises en place de périmètres de protection et de contrôles d'identité autour de certains points de passage. Malgré leurs ressemblances frappantes, l'état d'urgence et la nouvelle

Loi antiterroriste : la fin de l'état d'urgence ?

loi présentent néanmoins des différences de champ d'application et de régime.

La prévention de la commission d'actes de terrorisme comme champ d'application

La loi antiterroriste a pour champ d'application la prévention de la commission d'actes de terrorisme. Un tel champ d'application est plus restrictif que celui rencontré sous l'empire de l'état d'urgence : les mesures citées plus haut pouvaient alors être prises dans des cadres bien plus larges (par exemple la menace pour la sécurité ou l'ordre public). Elles sont désormais cantonnées à la prévention d'actes de terrorisme.

Les modifications prévues par la loi antiterroriste tentent de répondre aux détracteurs de cette loi qui y voient ni plus ni moins un texte liberticide. Le nouveau texte précise par exemple que l'assignation à résidence prévue par la loi ne peut être inférieure au territoire de la commune, tandis que l'état d'urgence pouvait astreindre un individu à résidence dans la limite d'un lieu d'habitation 12 heures sur 24. Une telle assignation à résidence ne pourra désormais pas dépasser une durée totale cumulée de douze mois tandis qu'elle pouvait perdurer pendant toute la durée de l'état d'urgence. La personne visée devra par ailleurs se présenter à la police qu'une fois par jour, contre trois fois sous le régime de l'état d'urgence.

D'autres aménagements sont prévus par la loi du 31 octobre et contribuent à alimenter les contestations du côté de ceux qui sont en faveur d'un prolongement de l'état d'urgence.

La déclaration de l'état d'urgence habilitait le préfet à faire procéder à des perquisitions administratives, de jour comme de nuit, sans autorisation préalable d'un juge. Désormais, la loi prévoit que les « visites » d'un lieu ou la saisie de documents, d'objets ou de données qui s'y trouvent ne seront possibles que sur demande adressée au Tribunal de Grande Instance de Paris. Il devra au surplus exister « des raisons sérieuses de penser qu'un lieu est fréquenté par une personne dont le comportement constitue une menace d'une particulière gravité pour la sécurité et l'ordre publics et qui soit entre en relation de manière habituelle avec des personnes ou des organisations incitant, facilitant ou participant à des actes de terrorisme, soit soutient, diffuse, lorsque cette diffusion s'accompagne d'une manifestation d'adhésion à l'idéologie exprimée, ou adhère à des thèses incitant à la commission d'actes de terrorisme ou faisant l'apologie de tels actes » (article 4).

Certaines mesures ont été abandonnées, d'autres ont été ajoutées

L'état d'urgence habilitait également le préfet à interdire le séjour dans tout ou partie du département à toute personne cherchant à entraver, de quelque manière que ce soit, l'action des pouvoirs publics. Cette mesure a été largement utilisée par les autorités dans le cadre des mouvements contre la Loi travail afin d'empêcher la présence de militants considérés comme susceptibles de commettre des violences s'ils venaient à se joindre aux manifestations. Une telle mesure, dont le champ d'application excédait largement la lutte contre le terrorisme, n'a pas été entérinée par le nouveau texte.

L'article 15 de la loi antiterroriste prévoit désormais des techniques de surveillance des communications, notamment l'autorisation d'« interceptions de correspondances échangées au sein d'un réseau de communications électroniques empruntant exclusivement la voie hertzienne et n'impliquant pas l'intervention d'un opérateur de communications électroniques, lorsque ce réseau est conçu pour une utilisation privative par une personne ou un groupe fermé d'utilisateurs ». Notons que le Conseil Constitutionnel avait censuré en octobre 2016 l'article de la loi sur le renseignement qui autorisait, toutefois dans des conditions plus larges, la mise en place de telles techniques de surveillance.

De même, certaines mesures visant à endiguer la radicalisation des fonctionnaires exerçant des missions de souveraineté et des militaires ont été adoptées par le nouveau texte. Elles prévoient que si une enquête administrative conclut que le comportement des personnes visées est « devenu incompatible avec le maintien » de leur fonction, ces personnes pourront être mutées ou même radiées.

Ainsi, on le voit bien, la petite sœur de l'état d'urgence a tout d'une grande. Rappelons néanmoins que ces mesures ont été prises en temps de crise sécuritaire majeure et répondent à un besoin bien réel. Espérons toutefois que le juge administratif qui accordera ses mesures saura effectuer un contrôle en amont. Dans le cas inverse, il reviendra au juge judiciaire de réparer les abus.

Thierry Velu : « Voulons-nous vraiment sortir les personnes de la rue ? »

Le Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF) est une ONG de sapeurs pompiers qui intervient lors de catastrophes naturelles pour effectuer des sauvetages. Depuis 2011, elle apporte aussi son aide aux sans-abris en distribuant un kit de survie lors des périodes hivernales. En raison du manque de soutien, cette initiative va prendre fin l'année prochaine. Aujourd'hui la Turquie s'est entretenu avec Thierry Velu, directeur de l'association, qui lance un appel d'alerte aux pouvoirs publics pour mettre fin à cette « torture » qu'est la rue.

D'où est venue l'idée de mettre en place un kit de survie ?

Le kit de survie a été mis en place après l'hiver de 2010, qui a été particulièrement rude. Comme chaque année, de nombreuses personnes n'étaient pas prises en charge par les services de l'État. J'ai souhaité me rendre auprès des personnes SDF en leur demandant ce dont elles avaient besoin. La majorité avait besoin d'un toit. Après, on s'est aperçu que certaines personnes voulaient disposer de matériel. C'est notamment le cas lorsqu'ils font appel au 115 et qu'ils ne sont pas pris en charge. Nous avons donc eu l'idée de ce kit de survie et les premières distributions ont eu lieu en 2011. On se concentre essentiellement sur le nord de la France, puis nous distribuons sur le reste du territoire. L'objectif est de parler aux personnes et de connaître leurs besoins. Il faut prendre en compte l'état psychologique des gens.

Comment agir face aux personnes qui ne souhaitent pas recevoir d'aide de la part des services sociaux ou ne souhaitent pas être hébergées dans des centres d'accueil ?

Parfois, il est trop tard pour agir, car ce sont des personnes qui se sont habituées à la rue. On a toujours dit que le kit de survie n'était pas une solution. Ce que l'on distribue c'est normal, alors que c'est normalement anormal. Cela ne devrait pas exister. Dans les premières



semaines de la rue, on devrait tout faire pour les sortir de là. C'est pour ça que j'ai plusieurs fois essayé de faire passer des lois pour trouver des moyens d'éviter la rue. De plus, ça coûterait moins cher à la société française. Alors la question c'est : voulons-nous vraiment sortir les personnes de la rue ? J'en doute.

Quelles sont ces solutions selon vous ?

Je pense que la meilleure solution est de mettre en place des agences, au niveau des préfectures ou des sous-préfectures, pour que les personnes puissent être prises en charge au moment où elles arrivent à la rue. Vous savez qu'il y a de plus en plus de travailleurs qui dorment dans leurs voitures, car ils n'ont plus les moyens de faire autrement. Ces personnes-là, on peut immédiatement leur trouver des solutions d'hébergement en évitant cette torture. Car dormir dans la rue, c'est une torture.



Qu'est-ce qui explique cet immobilisme des pouvoirs publics ?

Je n'en ai aucune idée. C'est incompréhensible. Depuis de nombreuses années, dans tous les gouvernements, on a dit qu'il fallait sortir les personnes de la rue. Chaque candidat lors des campagnes présidentielles, de Jospin à Sarkozy, a lancé son petit *mea culpa* en disant que dormir dans la rue est inconcevable et anormal. Qui a fait avancer quelque chose depuis ? Tout le monde dit qu'il faut aider les sans-abris, mais ces derniers deviennent totalement invisibles. Il y a même des dispositifs pour que les personnes à la rue ne dorment plus. Soit elles dérangent soit elles sont invisibles. Cela devient très compliqué. Et nous, on ne peut plus faire face.

* Propos recueillis par
Jean-Baptiste Connolly

Nouvelles tensions entre la Turquie et l'OTAN

D'après les propos du président turc Recep Tayyip Erdoğan lors d'une allocution télévisée le 17 novembre dernier, un portrait de Mustafa Kemal Atatürk aurait été inséré dans un document de présentation des « dirigeants ennemis » dans le cadre d'un exercice sur une base de l'OTAN en Norvège. Qui plus est, le chef de l'État actuel aurait été présenté comme « collaborant étroitement avec l'ennemi ». Ainsi donc, ces deux figures constitutives de l'histoire et de la politique turque ont été désignées comme cibles au cœur d'une base militaire d'une alliance dont la Turquie est pourtant un membre historique.

Même s'il s'agissait d'une simulation, ces incidents ont été mal accueillis par le président turc qui a ordonné le retrait des 40 militaires turcs participant à l'exercice, arguant qu'il « n'est pas possible d'avoir une telle conception d'une Alliance ».

Jens Stoltenberg, le secrétaire général de l'OTAN, a présenté ses excuses dans la foulée, expliquant que « les incidents ont été le résultat des actions d'un individu et ne reflètent pas les opinions de l'OTAN. [...] La Turquie est un allié estimé de l'OTAN, qui apporte des contributions importantes à la sécurité de l'Alliance ». Il s'agit d'un acte isolé commis par un civil, qui a d'ailleurs été renvoyé par la Norvège, dont il dépendait, et des sanctions disciplinaires pourraient être imposées à son encontre. La position de l'Alliance semble claire : ménager la Turquie, dont l'armée est la deuxième de l'organisation, et éviter une marginalisation qui ne saurait s'imposer comme solution entre des pays partenaires. Ainsi que le déclarait la ministre de la Défense allemande, Ursula Von der Leyen, en mars dernier, ce pays « ne nous facilite pas la tâche au sein de l'OTAN. [...] Mais personne ne doit



s'imaginer qu'une Turquie en dehors de l'OTAN nous écouterait mieux, ou serait plus facile à vivre, qu'une Turquie restée dans l'OTAN ». Tout cela a une résonance particulière à l'heure où les suites du coup d'État manqué pour la situation intérieure de la Turquie et le rapprochement d'Ankara avec Moscou ont creusé les désaccords et accentué les tensions entre l'organisation et le partenaire stratégique turc. Ces derniers mois se caractérisent en effet par de multiples remous : des frictions régulières entre Ankara et Berlin, à l'achat du système russe de défense S-400 incompatible avec ceux que les Alliés utilisent (créant un vide stratégique dans le sud-est de l'espace européen), en passant par les échanges vifs sur bien des sujets. Il reste que la Turquie a un rôle clé sur la scène régionale, notamment dans le cadre de la crise syrienne et de la récente crise du Golfe. Seconde armée de l'Alliance après les États-Unis et partenaire stratégique dans la région : l'OTAN semble avoir compris la nécessité de rassurer cet allié autant que faire se peut pour éviter une escalade des tensions, d'autant plus dans des cas comme celui-ci provoqué par un tiers, et éviter d'encourager les velléités de rapprochement avec d'autres acteurs aux intérêts concurrents, voire antagonistes, à ceux de l'organisation. Il s'agit davantage d'un pic de tensions que d'un véritable incident diplomatique, mais qui est l'occasion pour chacun de clarifier ses positions et tâcher de consolider des liens bénéfiques à chacune des parties, entre le nécessaire ancrage en méditerranée pour l'OTAN et l'appartenance à un système militaire de sécurité collective pour la Turquie.

« *s'imaginer qu'une Turquie en dehors de l'OTAN nous écouterait mieux, ou serait plus facile à vivre, qu'une Turquie restée dans l'OTAN* ». Tout cela a une résonance particulière à l'heure où les suites du coup d'État manqué pour la situation intérieure de la Turquie et le rapprochement d'Ankara avec Moscou ont creusé les désaccords et accentué les tensions entre l'organisation et le partenaire stratégique turc. Ces derniers mois se caractérisent en effet par de multiples remous : des frictions régulières entre Ankara et Berlin, à l'achat du système russe de défense S-400 incompatible avec ceux que les Alliés utilisent (créant un vide stratégique dans le sud-est de l'espace européen), en passant par les échanges vifs sur bien des sujets. Il reste que la Turquie a un rôle clé sur la scène régionale, notamment dans le cadre de la crise syrienne et de la récente crise du Golfe. Seconde armée de l'Alliance après les États-Unis et partenaire stratégique dans la région : l'OTAN semble avoir compris la nécessité de rassurer cet allié autant que faire se peut pour éviter une escalade des tensions, d'autant plus dans des cas comme celui-ci provoqué par un tiers, et éviter d'encourager les velléités de rapprochement avec d'autres acteurs aux intérêts concurrents, voire antagonistes, à ceux de l'organisation. Il s'agit davantage d'un pic de tensions que d'un véritable incident diplomatique, mais qui est l'occasion pour chacun de clarifier ses positions et tâcher de consolider des liens bénéfiques à chacune des parties, entre le nécessaire ancrage en méditerranée pour l'OTAN et l'appartenance à un système militaire de sécurité collective pour la Turquie.

« *s'imaginer qu'une Turquie en dehors de l'OTAN nous écouterait mieux, ou serait plus facile à vivre, qu'une Turquie restée dans l'OTAN* ». Tout cela a une résonance particulière à l'heure où les suites du coup d'État manqué pour la situation intérieure de la Turquie et le rapprochement d'Ankara avec Moscou ont creusé les désaccords et accentué les tensions entre l'organisation et le partenaire stratégique turc. Ces derniers mois se caractérisent en effet par de multiples remous : des frictions régulières entre Ankara et Berlin, à l'achat du système russe de défense S-400 incompatible avec ceux que les Alliés utilisent (créant un vide stratégique dans le sud-est de l'espace européen), en passant par les échanges vifs sur bien des sujets. Il reste que la Turquie a un rôle clé sur la scène régionale, notamment dans le cadre de la crise syrienne et de la récente crise du Golfe. Seconde armée de l'Alliance après les États-Unis et partenaire stratégique dans la région : l'OTAN semble avoir compris la nécessité de rassurer cet allié autant que faire se peut pour éviter une escalade des tensions, d'autant plus dans des cas comme celui-ci provoqué par un tiers, et éviter d'encourager les velléités de rapprochement avec d'autres acteurs aux intérêts concurrents, voire antagonistes, à ceux de l'organisation. Il s'agit davantage d'un pic de tensions que d'un véritable incident diplomatique, mais qui est l'occasion pour chacun de clarifier ses positions et tâcher de consolider des liens bénéfiques à chacune des parties, entre le nécessaire ancrage en méditerranée pour l'OTAN et l'appartenance à un système militaire de sécurité collective pour la Turquie.

* Kiyem Altan



Dr. Hüseyin Latif

Docteur en histoire des relations internationales

Ce mois-ci, je voudrais partager avec vous le catalogue d'une exposition et un livre. En réalité, nous avons parlé de ce catalogue dans notre dernier numéro. Il s'agit du catalogue de l'exposition « Pierre Loti et les silhouettes de Hassan », organisée au lycée Saint Benoît. Même si vous n'avez pas pu voir cette exposition, je vous recommande d'acquérir pour votre bibliothèque personnelle un exemplaire de ce catalogue qui rassemble des portraits antérieurs à la II^e Constitution. Hassan était un officier de marine du nom de **Robert de Guiroye**... Quant au reste, nous l'avons déjà écrit dans le numéro de novembre.

J'ai entre les mains une nouvelle édition d'un livre de **Ferit Edgü**, écrit il y a 40 ans : *Une Saison à Hakkari*.

Pour évoquer ce roman, je pense qu'il suffit de laisser place aux propos d'un maître comme **Melih Cevdet Anay** : « "CE" roman (*Une Saison à Hakkari*), il ne suffit pas de le considérer comme un roman réaliste ; c'est une histoire surprenante, la trans-

formation de la réalité en un rêve incroyable. J'ai admiré l'habileté de Ferit Edgü à traduire une vraie vie en une vie de roman. Parce que "CE" roman tire son pouvoir d'observation de sa maîtrise narrative. »

Nous avons été l'invité de Turkuvaz Media et du journal Sabah au Festival du Film d'Antalya, qui se tenait pour la 54^e fois cette année.

Nous avons été l'invité de Turkuvaz Media et du journal Sabah au Festival du Film d'Antalya, qui se tenait pour la 54^e fois cette année.

« 150 unes »

C'est une initiative internationale du journal Sabah. Grâce à cette manifestation où sont conviés des journalistes de nombreux pays, les représentants des médias invités ont eu l'occasion, à Antalya et à Istanbul, de rencontrer de célèbres journalistes des médias turcs et ont échangé des idées.

Dans le cadre de cet événement organisé conjointement par Türk Telekom et le journal Sabah, des journalistes venus d'Angleterre, d'Inde, de Belgique, de Grèce, de France et d'Italie ont été accueillis par une équipe sous la direction de **Fecir Alptekin**, directrice de communication chez Turkuvaz Media. Le célèbre professeur d'économie, le **Dr Kerem Alkin**, participait également aux réunions. Lors des séminaires portant sur les relations médiatiques internationales, les développements économiques et politiques en Turquie et dans le monde ont été débattus en termes amicaux.

Nous avons publié, en septembre de cette année, le 150^e numéro de notre journal, dernier représentant en Turquie de la tradition de la presse francophone. Afin de pérenniser notre aventure qui se poursuit depuis le 1^{er} avril 2005, nous travaillons sur un livre composé de ses « 150 unes ». **Charles Fries**, Ambassadeur de France à Ankara, a écrit la préface du livre. Ceux qui souhaitent acquérir ce livre d'intérêt documentaire et historique et édité en nombre limité doivent le réserver dès à présent.

Qu'on se le dise...



La fin de Daech, vraiment ?

Depuis la chute de Mossoul, mais surtout de Raqqa, l'on entend que la fin du califat du groupe armé État islamique (EI) est imminente. Mais, outre deux pays qui devront faire face à des enjeux de stabilisation, de reconstruction et de réconciliation majeurs et à l'issue incertaine, en aura-t-on vraiment fini avec l'EI quand celui-ci aura été chassé de la vallée de l'Euphrate ? Rien n'est moins sûr.

L'Irak et la Syrie, un terreau fertile

Si Daech est peu à peu délogé de ses derniers bastions en Irak et en Syrie, ses troupes ne sont pas prêtes à lâcher les armes. L'EI réactive déjà ses cellules dormantes sur ce territoire, d'autant plus qu'il dispose d'un terreau fertile dans la région puisque ce n'est pas une victoire militaire – et encore moins de la part d'une coalition occidentale – qui fera disparaître ce qui fut les conditions sous-jacentes aux conflits politiques et religieux qui ont permis la naissance de cette entité, à savoir : les interventions militaires occidentales, l'autoritarisme, le sectarisme, la crise économique couplée aux crises sociales et aux ressentiments politiques, l'instabilité et les divisions intestines au sein même des communautés locales. C'est d'ailleurs ce que souligne Wassim Nasr, journaliste à France 24 : « *Daech va profiter des problématiques*

locales, des millions de personnes dans les camps de réfugiés et de l'instabilité des États pour continuer à exister ». Par ailleurs, sur les territoires administrés par l'EI, le groupe armé a réussi à instrumentaliser la ferveur religieuse et les ressentiments politiques, le sentiment de marginalisation et de brimade chez les sunnites. Ainsi le « califat » reste « une notion très puissante dans l'imaginaire d'un grand nombre », selon Roain Caillet, co-auteur avec Pierre Puchot de « *Une histoire du djihad* » (Éditions Stock, 2017).

La lutte en Irak et en Syrie n'est donc pas terminée, mais, étant donné la nature flexible et pragmatique de tout groupe terroriste, l'EI va effectuer un retour aux cellules clandestines et ses techniques vont ainsi se transformer pour revenir au statut insurrectionnel. Dans cette guerre « asymétrique », les techniques de guérilla vont donc devenir le mot d'ordre.

La tentation de s'exporter

Par ailleurs, l'EI, privé de base arrière, a le choix de se rallier à d'autres groupes armés djihadistes tels Tahrir al-Cham, mais dispose surtout d'un choix de territoires de repli très vaste : Afghanistan, Libye, Philippines, ou encore Sinaï, Pakistan et Bangladesh. De l'Afrique à l'Asie du Sud-Est, nombreuses sont les zones où les idées de Daech trouvent écho. La mutation est prête.

Le djihad, ce dernier salut

Sans base arrière solide, l'EI peut-il encore lancer des attaques terroristes ? Le schéma est toujours le même et nous y goutons déjà : à chaque fois qu'un groupe armé est affaibli, les attentats – ou du moins les tentatives – en Occident ne font que se multiplier. Une stratégie dont l'objectif est de compenser les défaites sur le territoire du califat, mais qui est surtout motivée par la haine



et un esprit de vengeance, largement stimulés par la propagande, à l'égard des pays de la coalition composée de « mécréants » et d'« hypocrites ». Plus le recul de l'EI est important, plus la motivation de ses sympathisants à l'étranger de passer à l'acte en son nom est grande. Ainsi, les *foreign fighters* européens sont plus que jamais galvanisés, conquis par la propagande de l'EI les appelant au djihad et qui promet encore une victoire finale.

Le territoire du califat est certes en passe de disparaître, mais il faudra bien davantage pour entendre le chant du cygne de Daech.

* Camille Saulas

Vincent de Gaulejac, « la souffrance au travail à l'heure de la révolution managériale »

Vincent de Gaulejac, sociologue et principal initiateur de la sociologie clinique, professeur émérite à Paris Diderot, était l'invité de l'Université de Galatasaray du 7 au 9 novembre 2017. Trois jours durant, il est intervenu sur ses sujets de recherche, proposant une introduction à la sociologie clinique et consacrant une conférence mercredi 8 novembre sur les sources de la souffrance au travail à l'heure de la révolution managériale, devant un public nombreux et varié.



Vincent de Gaulejac a consacré de nombreuses années à l'analyse de la révolution managériale opérée dès les années 1980 et les sources de la souffrance au travail qui en découle, menant des recherches en Amérique latine, aux États-Unis et en Europe. Il est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages, dont *La névrose de classe* (réédité en 2016) ou le plus connu *La société malade de la gestion* (2014). Le constat de départ du professeur est simple : « Nous avons des conditions objectives de travail qui s'améliorent tandis que les conditions subjectives se dégradent (...) finalement c'est perdre sa vie pour la gagner ». Ce type de paradoxes se retrouve en effet à plusieurs niveaux dans nos vies : au niveau logique, psychologique et sociopolitique.

Un autre paradoxe omniprésent dans nos sociétés c'est le fait de « rendre les chômeurs responsables de leur inactivité », explique-t-il : on entend souvent dire que c'est à cause de leur inadaptabilité au marché du travail ou encore de leur surqualification qu'ils sont au chômage. Or, « c'est là que commence la violence sociale qui produit la souffrance sociale ». Le sociologue étudie les situations d'échec, de honte, mais aussi le poids de l'excellence. Il pointe ainsi le phénomène destructeur de la course à l'excellence qui nous fait entrer dans une compétition généralisée, qui se transforme en véritable « lutte des places ».

Alors se pose la question principale : « Pourquoi notre société devient-elle aussi paradoxale ? » Autrement dit, comment cela se fait-il que l'organisation managériale appliquée à toutes les institutions et à tous les domaines de nos vies produise autant de

paradoxes ? Il faut dire que les organisations paradoxantes disposent de tout un panel d'outils et de vocabulaire managériaux pour nous empêcher de voir ces paradoxes et nous inciter à être à la fois « contrôlé et contrôleur », « travailleur et capitaliste ». C'est cette même novlangue managériale qui nous parle de « plan de sauvegarde de l'emploi » quand il ne s'agit de rien de plus qu'un plan de licenciement. « Ça a l'air banal, mais c'est d'une violence inouïe. Les gens n'arrivent pas à saisir ces contradictions et ça devient des paradoxes », affirme-t-il.

Alors, le travailleur, dans quelque secteur qu'il soit, intériorise la contradiction. C'est le cas du médecin à qui l'on demande de faire du chiffre alors qu'il a étudié et est rentré dans la profession avec des idéaux tout autre. Et c'est cela qui le rend malade, voire le pousse au suicide. Alors que sous l'ère du capitalisme indus-

triel, la conflictualité était située au niveau social : « c'était plus simple, il y avait les ouvriers contre les patrons », désormais la conflictualité est dans le ventre de chacun, elle est située au niveau psychique.

Bien entendu, le chercheur propose également des pistes pour remédier à cette « maladie de la gestion ». Selon lui, il est plus que nécessaire de constituer des collectifs dans chaque corps de métiers « car tout le monde est touché : les policiers, les métiers de la santé, les entreprises, les universités... » pour sortir de cette logique d'individualisation et recréer des solidarités, « faire comprendre aux gens qu'ils ne sont pas seuls ». Il s'agirait de recréer des espaces de délibération et de réflexion afin de sortir de l'isolement et mettre en place des stratégies de résistance.

Après quatre heures de conférence et d'échanges avec le public, le chercheur, largement applaudi, a tenu à remercier le département de sociologie de Galatasaray pour cette invitation ainsi que les élèves et professeurs qui ont assuré la traduction.

* Solène Poyraz



Les mineurs étrangers non accompagnés en France, ces oubliés

En 2016, ils étaient plus de 13 000. Aujourd'hui, ils sont au moins 18 000 sur le territoire français et pourraient être 25 000 d'ici la fin de l'année. Ils ont fui la pauvreté, les conflits et font face aujourd'hui à une multitude de défis en France, un pays dans lequel ils avaient placé tous leurs espoirs, mais qui s'avère incapable de les protéger.

De « mineurs isolés étrangers », ils sont devenus des « mineurs non accompagnés » (MNA). Ils sont avant tout des enfants âgés de moins de 18 ans qui ont fui leur pays et qui sont arrivés en France sans parents ou adultes titulaires de l'autorité parentale. Si la majorité a entre 15 et 18 ans, certains en ont seulement sept ou onze. Peu importe leur âge, après avoir fait face à une multitude de dangers sur le chemin de l'exil, les voilà en France où, comme le rappelle la Commission des droits de l'Homme des Nations unies, ils n'ont pas toujours un abri sûr, d'eau potable, et sont parfois soumis à l'exploitation. Plus vulnérables que jamais, ils doivent faire face à un autre défi de taille : le système administratif français.

18 ans et un jour, trop tard

Ces enfants sont protégés par la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (1989), un traité international inscrit dans le droit européen depuis 1996 et donc imposable à la France. Selon ce texte, la protection de tout mineur est inconditionnelle. Ainsi, en vertu de ce traité et du Code de l'action sociale et des familles, la France se doit de protéger tous les mineurs présents sur son territoire. Mais, malheureusement, c'est là que réside une partie du problème, car pour éviter de prendre en charge ce qui est encore perçu comme un fardeau, nombre

de ces MNA - souvent sans papiers ou dotés de faux documents d'identité - se voient contester leur minorité, les privant ainsi de la protection due à un enfant par le droit national et international. C'est la suspicion qui prime en France et dans les centres d'évaluation de l'Aide sociale à l'enfance qui les accueillent pendant environ cinq jours, soit le temps qu'un fonctionnaire départemental - qui a pour mission d'apporter « un soutien matériel, éducatif et psychologique » aux mineurs en situation de vulnérabilité - statue sur leurs dossiers. Or, une politique de tri on ne peut plus préjudiciable a été mise en place et met un nombre trop important de jeunes sur le carreau. Pire, dans certains départements, des tests osseux - une pratique on ne peut plus controversée et normalement utilisée en derniers recours - sont effectués systématiquement. Si les autorités estiment que le jeune est majeur, il devient dès lors expulsable. S'il existe des recours pour les MNA dont la majorité a été déclarée à tort, ces derniers peuvent durer plus d'un an, soit une période durant laquelle les mineurs ne pourront compter sur aucune aide de la part des services publics.



Un système d'accueil ou d'exclusion ?

De plus, le système d'accueil des MNA en France souffre de carences. Car, si c'est aux départements français qu'incombe la responsabilité de leur prise en charge puisqu'ils gèrent les services de l'Aide sociale à l'enfance dont relèvent ces mineurs isolés, force est de constater que les moyens financiers manquent cruellement.

De plus, le système d'intégration est défaillant puisque les autorisations de travail pour mineurs relatives aux formations en alternance ainsi que les contrats jeunes majeurs sont de plus en plus rares - quand ils ne sont pas accompagnés d'une obligation de quitter le territoire français après 18 ans pour ce qui est des contrats d'apprentissage. Pire, les rectorats tendent à ne plus scolariser les enfants après 16 ans. Ainsi, nombre de MNA reconnus n'ont accès à aucune formation, rendant impossible leur insertion dans la société d'accueil.

De même, cette gestion locale implique que les autorités départementales peuvent imposer des quotas et « diriger » les mineurs vers d'autres départements,

ce qui revient pour nombre de MNA à finir toujours au même endroit : dans la rue, à la vue de tous, sans pour autant que cela ne fasse frémir qui que ce soit. Que compte donc réellement faire le gouvernement français face à ce système saturé qui devient inhumain et à une prise en charge - on ne peut plus perfectible - qui coûte un milliard d'euros par an selon l'Assemblée des départements de France alors que l'État ne prend en charge que 10% de la facture ? Tout d'abord, l'État a annoncé un plan de mise à l'abri d'urgence pour les MNA qui sera assumé par l'État dès 2018. Par ailleurs, l'évaluation des MNA sera elle aussi assurée par l'État qui a surtout promis une augmentation de l'aide financière aux départements (132 millions d'euros supplémentaires). Mais, quand on parle d'intérêt supérieur de l'enfant, l'UNICEF rappelle que ce transfert de compétences peut accentuer la discrimination entre nationaux et non nationaux à la défaveur des MNA. En outre, bien des problèmes ne peuvent pas être réglés par l'argent, mais bien par un projet de société solide s'inscrivant dans une véritable volonté politique de leur venir en aide par une prise en charge de qualité assurant leur sécurité, leur bien-être et leur développement.

* Camille Saulas

La pêche électrique, vers une pratique conventionnelle ?

Cette technique est donc vivement critiquée par les organisations spécialisées dans la défense des océans et de la pêche durable, et particulièrement par l'ONG Bloom qui estime que son hyper efficacité a pour contrepartie des « impacts très violents sur la ressource ».

Mais ce sont aujourd'hui les pêcheurs français, dans le nord du pays, qui montent aussi au créneau, en colère face aux ravages de cette technique anti concurrentielle, ravageuse et non sélective utilisée de façon exponentielle par les Néerlandais depuis trois ans. S'il n'existe pas de vraies études d'impact sur les conséquences de l'impulsion électrique sur les réserves de poissons – si ce n'est des études hollandaises qui ne signalent aucun problème, mais dont il est possible de douter de l'objectivité –, il n'en reste pas moins que les pêcheurs français estiment que, depuis trois ans, la réserve de poissons a grandement diminué – certains avancent une diminution de 80% des réserves de soles au large de Calais. Poissons benthiques ou non, poissons juvéniles ou matures, tout y passe. Des affirmations peu étonnantes quand on sait que, comme le rappelle l'association écologiste Robin des Bois, la pêche électrique a été complètement interdite à Hong-Kong en 1999 et en Chine en 2001

au motif qu'elle était la cause d'une mortalité accrue des crevettes juvéniles.



... mais encadrée

Face à ces ravages, il n'est pas étonnant que la technique ait été interdite en 1998 par un règlement en faveur de la conservation des ressources de pêche, à l'instar de la pêche à explosifs. En revanche, depuis 2007, la législation européenne permet des dérogations pour chaque État membre de l'Union européenne qui peuvent, à titre expérimental, équiper en électrodes jusqu'à 5% de leurs bateaux. En revanche, cette autorisation « ne porte que sur la pêche de poissons plats en mer du Nord, essentiellement la plie et la sole, et seulement pour un type de chalut, les chaluts dits à perche », explique Frédéric Le Manach, directeur scientifique de Bloom. Selon toute vraisemblance, ce changement de ton du côté de l'Union

européenne serait dû au lobbying redoutable des Néerlandais. C'est du moins ce que dénonce Frédéric Le Manach.

Les Pays-Bas dans le viseur

Si la France ne dispose aujourd'hui d'aucun navire équipé pour la pêche électrique, cet assouplissement de la législation européenne a bien profité aux Pays-Bas. Le pays a finalement réussi à obtenir une dérogation leur permettant d'équiper 10% de leur flotte, soit bien au-dessus du nombre maximal normalement autorisé. Depuis trois ans, les Néerlandais usent et abusent donc de la pêche électrique. Mais c'était sans compter sur l'ONG Bloom qui, le 2 octobre, a déposé une plainte contre les Pays-Bas auprès de la Commission européenne, les accusant tout bonnement d'avoir illégalement autorisé des navires à utiliser cette technique « destructrice ». L'ONG estime en effet que les Pays-Bas seraient contrevenus à la réglementation européenne de 2007 en « équipant, au titre de 'la recherche et de l'innovation', 28% de leurs chalutiers à perche, soit 84 navires ». De plus, Bloom dénonce le niveau de courant électrique utilisé par les navires néerlandais qui emploieraient des tensions comprises entre 40 et 60 volts tandis que la loi leur interdit de dépasser les 15 volts.

Mais, quand on multiplie par trois - si ce n'est par quatre - le nombre de prises et que l'on peut faire payer au consommateur une limande à moins de 50 centimes, pas sûr que l'on comprenne l'utilité de la législation européenne et encore moins que l'on désire adopter une autre technique de pêche !

Vers un assouplissement du cadre réglementaire

Pourtant, la situation est critique alors que l'Union européenne se prononcera le 27 novembre sur la généralisation de la pêche électrique, sans pour autant qu'une véritable étude indépendante sur l'impact du chalut électrique ait été réalisée.

Un réexamen de la réglementation par l'Union européenne qui, si il aboutit à rendre la pêche électrique conventionnelle – un scénario on ne peut plus probable aux vues des déclarations des services du commissaire européen aux affaires maritimes et à la pêche –, sera un véritable aveu d'échec quant à la gestion des ressources halieutiques mondiales et illustrera – encore une fois – la pensée court-termiste orientée sur les profits qui domine dans nos sociétés... En attendant, une seule chose est sûre : le lobbying néerlandais a de nouveau frappé à la porte de Bruxelles.

* Camille Saulas

Le poumon de la Terre s'essouffle

Représentez-vous la France. Imaginez-la amputée de la Bretagne, de la Normandie, des Pays de la Loire, de la Nouvelle-Aquitaine et d'une bonne partie de l'Occitanie. À quoi ressemblerait l'Hexagone sans ces magnifiques régions ? La France aurait pris un sacré coup dans l'aile. C'est pourtant ce qui est arrivé à notre planète en 2016.



Selon une nouvelle étude de Global Forest Watch (GFW), un organisme indépendant de surveillance mis sur pied par l'ONG World Resources Institute (WRI), publiée le 18 octobre et basée sur les données de l'Université du Maryland (États-Unis), la Terre a perdu 30 millions d'hectares de surfaces forestières – 297 000 km² –, soit un bond de 51% en un an de l'anéantissement des forêts. Une disparition des arbres qui équivaut à la moitié de la surface de la France, ou encore à la superfi-

cie du territoire de la Nouvelle-Zélande ou de l'Italie. Les zones boisées se réduisent comme une peau de chagrin.

En cause, l'augmentation des incendies qui ont pris une ampleur sans précédent l'année dernière avec le courant cyclique chaud El Niño. On se rappelle tous des paysages dévastés de Fort McMurray, au Canada, où il a fallu un an et demi pour venir à bout des derniers foyers de cet incendie qui a détruit 6000 km de résineux. Mais derrière cette catastrophe, c'est l'activité humaine qui est en cause puisque ces courants chauds – El Niño est le second courant chaud le plus intense jamais enregistré –, qui provoquent des brasiers en créant des conditions très sèches, sont amplifiés par le réchauffement climatique. Jamais la situation n'a été aussi catastrophique. La situation est critique au Brésil, en Indonésie, mais aussi au Portugal

ou encore en République du Congo. Si la région amazonienne s'est vue amputer de 3,7 millions d'hectares de jeunes arbres et de futures pousses (plus du triple de 2015), le Portugal a quant à lui perdu 4% de ses zones forestières en raison de la prévalence d'eucalyptus, d'une mauvaise gestion des sols et du manque de prévention des incendies. Quant à la République du Congo, le pays a perdu 15 000 hectares de zones boisées.

Par ailleurs, la déforestation liée à l'activité agricole, à la coupe de bois ainsi qu'à l'activité minière, qu'elle soit légale ou non, n'épargne pas les essences rares ou endémiques. À titre d'exemple, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, la coupe d'arbres en faveur de la plantation de palmiers à huile – qui plus est un condiment néfaste pour la santé – a entraîné le recul de la forêt primaire.



Que restera-t-il en 2017 du poumon de la Terre après les brasiers qui se sont récemment abattus en Californie et au Portugal ? Peu de doute possible, nous nous dirigeons encore vers un nouveau et triste record aux conséquences désastreuses pour nos sources d'eau, pour la diversité, pour le taux de libération de dioxyde de carbone (CO₂) et donc pour notre planète et la vie humaine en engendrant de façon directe ou indirecte l'augmentation des décès prématurés et des maladies. Mais, ce qui réveillera peut-être nos gouvernements, c'est que les incendies et la déforestation ont un impact économique considérable, en témoigne les 8,8 milliards de dollars de coûts à Fort McMurray...

* Camille Saulas

Restaurant et Hôtel, en plein cœur de la vieille ville d'Istanbul.

www.armadahotel.com.tr
0212 455 4 455

PREMIUM LIFE

Designed by DICE KAYEK

Hafif içimiyle yepyeni bir keyif...



Nami Başer

Depuis quelques décennies, Istanbul offre de nouvelles formes de groupes de théâtre. Non seulement elles ne prennent pas place dans l'appareil étatique, mais elles présentent en plus des pièces différentes avec un jeu et une mise en scène qui n'appartiennent qu'à eux. Depuis quelque temps, ils ont commencé à s'attaquer aux classiques. « Semaver Kumpanya », qui fait partie de ces troupes dites *Off Broadway*, a du pain sur la planche. Après Shakespeare, ils inaugurent cette année une reprise de Molière avec « L'Avare », pièce très prisée en Turquie et jouée à plusieurs reprises. Tansu Biçer, acteur fétiche des films indépendants turcs, en a assumé la mise en scène aussi bien que le décor. Fluide, aérienne, préférant un débit qui ne donne pas beaucoup de place aux arrêts, la pièce est jouée à une allure accélérée, faisant penser à une temporalité « hors de ses gonds » pour paraphraser Hamlet,

L'Avare à Istanbul

qui convient très bien à une comédie de ce genre. En revanche, le décor contraste avec la vitesse du jeu. Il semble figé et donne l'impression d'une éternité qui contemple, sans y prendre part, les passions et les ambitions des humains incapables d'abandonner leurs vices. J'ai pensé au début à certaines pièces d'Ionesco telles « Amédée ou Comment s'en débarrasser », où l'on assiste sur scène à une accumulation d'objets divers. En effet, en harmonie avec le concept d'avare, nous voyons tout un tas d'armoires, de fauteuils, de menus objets réunis dans le seul but de donner une impression de lieu fourre-tout puisque ce n'est pas pour leur beauté, mais pour l'augmentation de leur nombre qu'ils sont amassés dans cette maison.

Mais ce Ionesco est joué dans des costumes brechtiens. Ni le metteur en scène ni Bade Yavuz, le responsable des costumes, n'ont eu l'idée d'habiller les acteurs de façon à faire penser au XVIIIe

siècle. De plus, ils n'ont pas cherché de cohérence qui serait obtenue par des vêtements qui appartiendraient à une même époque. Ainsi, l'Avare est minable avec son pantalon trop large qui fait penser aux pantalons des années quarante. Frosine et Cléante frisent le ridicule, mais s'habillent comme de jeunes gens d'aujourd'hui, tandis alors qu'Élise ressemble à une collégienne gâtée. Avec la mise en scène, Tansu Biçer a recours à un ensemble de gestes qui nous rappellent donc du Brecht.

Il faut aussi dire quelques mots de l'excellent acteur Serkan Keskin qui incarne un Avare on ne peut plus adéquat à l'idée qu'on peut se faire de celui-ci. Les spectateurs de cinéma et de séries turques le connaissent depuis longtemps et l'on ne peut que l'admirer dans ce rôle où il s'ef-



force durant trois heures à donner corps à un monstre. De même, Sezin Bozacı incarne une Frosine merveilleuse, prête à sautiller pour obtenir quelques faveurs de l'Avare. Les scènes les plus comiques se déroulent en leur présence où, de dénégation en dénégation, les deux personnages disent le contraire de ce qu'ils pensent.

Le maître Jacques Yavuz Pekman est sobre et pince sans rire, ce qui souligne le contraste de la mise en scène puisque Rojhat Özsoy, qui joue le fils de Cléante, a recours à un jeu appuyé, mais comme il n'exagère pas, il reste convaincant dans ses hantises et ses caprices. Il faut donc revoir L'Avare.



Ekin Çankal

L'art et ses limites

La 15^e Biennale d'Istanbul qui a eu lieu du 16 septembre au 12 novembre dans six endroits différents du centre-ville et dont la devise était « İyi Bir Komşu » (Un bon voisin) vient de s'achever. L'exposition a abordé de multiples notions liées à la migration et à l'habitat par l'entremise d'œuvres contemporaines. En revanche, les critiques se sont concentrées sur certaines œuvres où les animaux font partie intégrante de celles-ci.

Pour l'œuvre « Ground » de Xiao Yu, l'utilisation d'un âne vivant, dont le nom était Boncuk, a été très critiquée par les défenseurs des droits des animaux qui avançaient la question suivante : « Les animaux qui étaient les esclaves des êtres humains sont-ils devenus de nos jours les esclaves des artistes ? »

Le même genre de questions s'est posé devant « Toddler Promession » d'Aude Pariset ; une œuvre

qui aurait pu être admirée au musée Péra puisque l'on y découvrirait des vers qui mangeaient du plastique.

Quant à l'œuvre « Cri » (Feryat) de l'artiste algérien Adel Abdessemed, l'utilisation de l'ivoire comme matériel principal fut aussi au cœur des débats. La sculpture est inspirée par la photo de Nick Ut (1972) connue dans le monde entier et ancrée dans nos mémoires du fait de son sujet : une Vietnamiennne de neuf ans au corps nu et brûlé. En tant que cause principale de la disparition

des éléphants, on peut dénoncer le commerce de l'ivoire. Dans le monde, près de 100 éléphants sont tués chaque jour pour leurs défenses selon l'IFAW. Ainsi, en France comme dans de nombreux pays, le commerce de l'ivoire est interdit sauf en ce qui concerne les produits anciens. Autrement dit, il est interdit de vendre de l'ivoire et des objets fabriqués en ivoire dès lors qu'ils datent d'après 1975. Toutefois, le commerce de produits en ivoire plus anciens, qualifiés d'« antiquités », est encore autorisé.

En 2017, la Chine, le plus grand marché au monde pour l'ivoire, a décidé d'interdire définitivement son commerce sauf dans des cas très précis et très surveillés.

Dans une telle situation, on commence à se demander si un bon voisin peut être un ennemi des animaux...

Enfin, une requête vient d'être déposée devant la préfecture d'Istanbul contre les organisateurs de la

Biennale, les curateurs et les artistes que l'on vient de citer en raison de l'utilisation d'animaux vivants ou de substances animales.

« L'art est-il pour l'art ? » ou « l'art est-il pour la société ? ». L'on obtiendra toujours une réponse différente à ces questions en fonction de la période et de la mentalité de l'époque. Toutefois, il est évident que, de nos jours, une autre perspective est apportée à ce sujet. À quel point l'animal peut-il être assujéti à l'art ?



Bernard Joseph Kuhn : « La photographie n'est jamais objective »

Du 21 septembre au 15 décembre 2017, Bernard Joseph Kuhn présente son exposition « Interprétations » au musée de la photographie d'Istanbul. Un travail de surimpressions photographiques original et unique en son genre. Rencontre.

Pouvez-vous nous parler de votre parcours et nous expliquer de quelle manière vous avez commencé la photographie ?

Mon premier appareil photo, je l'ai reçu lors de ma communion, quand j'avais 13 ou 14 ans. J'ai donc rapidement pris goût à la photographie, mais je n'ai jamais eu le temps de m'y consacrer pleinement. J'ai eu l'occasion de développer cette passion à travers certaines de mes activités professionnelles, notamment quand je travaillais au centre culturel d'Izmir. Aujourd'hui encore, j'anime une association de photographes en Alsace. Je n'ai donc jamais quitté la photo, mais sans pouvoir en faire mon métier. J'aurais bien aimé être reporter, faire des voyages, travailler pour le National Geographic, mais la vie en a décidé autrement.

Je me suis vraiment relancé dans la photo à partir de ma retraite, en voyageant de manière régulière. Un jour, j'ai découvert, je ne sais plus trop comment, la technique de la superposition. En travaillant sur mon ordinateur, j'ai commencé à développer cette technique et je me suis dit qu'il y avait un potentiel à creuser dans ce travail. J'ai pris mon appareil photo, je suis descendu dans mon jardin, dans la rue, et j'ai fait une quarantaine de photos. Quand je suis retourné devant mon ordinateur, j'ai compris qu'il se passait quelque chose, que je pouvais utiliser la surimpression pour en faire quelque chose d'esthétique et montrer les ambiances qui sont autour de moi de façon totalement différente.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de dépasser la réalité à travers cette technique ? Est-ce une volonté de se différencier des autres ?

À la base, ce n'était pas du tout pour me



différencier des autres, mais par la force des choses, c'est ce qui est arrivé. Il est quand même assez rare que la photographie soit si peu descriptive. Il y a, bien sûr, toujours des éléments qui permettent aux gens de reconnaître l'endroit que j'ai photographié, bien que ce ne soit pas forcément reconnaissable tout de suite. Au départ, je suis parti avec cette simple idée de superposition, j'avais juste envie de faire autre chose avec la photographie.

Beaucoup de photographies qui sont exposées dans la salle ont été prises à Istanbul. Est-ce une ville qui se prête particulièrement bien à ce jeu de déformations ?

Tout à fait. Mes photos ont, quelque part, un aspect cinématique qui se prête parfaitement à une ville comme Istanbul. Il y a quelques jours, je suis rentré chez moi à une heure du matin et je me suis fait la réflexion que cette ville ne dort jamais. Ça bouge tout le temps, c'est trépidant, comme une sorte de « parkinson visuel ».

* Propos recueillis par Jean-Baptiste Connolly et Julia Prioult

Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet www.aujourdhuilaturquie.com



Derya Adıgüzel

Bonnes décisions

Dans un monde où circulent beaucoup d'informations ou de désinformations, nous nous demandons parfois si nous sommes toujours capables de prendre les bonnes décisions.

Lorsque vous prenez une décision, vous fermez la porte aux autres avenues que vous auriez pu explorer, ne laissant que le chemin dans lequel vous vous êtes engagé. Par ailleurs, si vous ne vous détachez pas des autres options, vous ne prenez pas vraiment de décision. Peu importe la qualité de votre système de productivité personnel, il ne peut pas prendre de décisions pour vous. Peu importe à quel point votre système de suivi des tâches est sophistiqué, il ne peut pas vous dire la meilleure chose à faire. Prendre des décisions relèvera toujours de votre responsabilité.

Il est possible que les décisions soient prises avec des informations complètes. Puisque nous ne pouvons pas prédire l'avenir, nous attribuons souvent le sentiment d'indécision à un manque d'informations. Mais, ce qui se passe vraiment, c'est un « trash » mental. Une fois la décision prise, les rebuts disparaissent.

Mais vous n'avez pas besoin d'avoir toutes les informations pour vous décider. Le monde est trop compliqué pour pouvoir analyser toutes les informations et prendre des décisions en conséquence. En passant, l'absence de décision est une décision. La vie ne s'arrête pas si vous refusez de choisir. La Terre continuera de tourner.

L'abdication de la responsabilité de vos décisions ne signifie pas que vous ne les prenez pas. Vous vous permettez d'être victime de circonstances. Il est toujours préférable de prendre des décisions lorsque vous avez l'esprit clair. Beaucoup de gens ont du mal à trouver quoi faire parce qu'ils hésitent à prendre une décision. Une fois qu'une décision est prise, votre cerveau planifie des circuits et vous allez recommencer à entrer en action.

Généralement, comme vous n'êtes pas toujours sûr de vos décisions, vous ressentez le besoin d'obtenir l'aval des autres. Parfois, nous ne regardons même pas en arrière pour vérifier si les informations utilisées pour prendre nos décisions étaient vraies. La meilleure façon de prévenir ce biais est de chercher des sources d'informations qui remettent en question votre croyance actuelle. Il est naturellement difficile de prêter attention aux preuves qui ne sont pas convaincantes. Cela signifie chercher des raisons pour lesquelles vous avez peut-être tort et l'on déteste habituellement se tromper. La recherche de ces preuves peut être parfois inconfortable, mais elles sont très utiles pour prendre une bonne décision.



Eren M. Paykal

Il m'est agréable de partager de temps en temps les études réalisées sur les villes de Turquie en prenant en considération le pourcentage élevé d'urbanisation dans ce pays.

Je suis d'avis que, pour bien comprendre un pays, il est indispensable de connaître l'aspect humain de ses villes. Pour conclure l'année en beauté, voici donc des informations complémentaires et crédibles sur les agglomérations turques.

La fondation INGEV (İnsanı Gelişme Vakfı - La Fondation du Développement Humain) a récemment publié l'index de développement humain qui comprend les 150 plus grands districts (ilçe) de Turquie. Selon cette analyse, les districts de Çankaya, de Yenimahalle et de Keçiören à Ankara ; ceux de Kadıköy, de Beşiktaş, de Beyoğlu, de Bakırköy, de Şişli, de Fatih, d'Ataşehir et d'Üsküdar à Istanbul ; ainsi que les districts de Muratpaşa et de Konyaaltı d'Antalya, de Nilüfer et de Osmangazi de Bursa, mais aussi



Kadıköy, la meilleure

d'İzmit, de Kocaeli et d'Odunpazarı et de Tepepaşı d'Eskişehir ont raflé les premières places en ce qui concerne le développement humain.

Cette étude assez objective a été réalisée dans les 150 districts les plus peuplés de Turquie, se situant dans la circonscription de 30 grandes villes turques. Les critères principaux de cet index peuvent être regroupés selon les facteurs sociaux, économiques et environnementaux, ainsi que selon l'administration, le contexte social, la situation économique, l'éducation, la santé, l'ambiance sociale, le transport et la communication. Au total, 50 données ont été recueillies pour cette analyse incluant les rapports des municipalités, les sites internet institutionnels, mais aussi les réseaux sociaux.

Étant un habitant de Kadıköy, je ne pouvais que favoriser mon district bien aimé, tout en restant objectif. Car il me faut aussi ajouter une autre recherche, moins récente, mais effectuée par une institution de grande dignité : la

Chambre de commerce d'Istanbul (ITO). Dans cette étude réalisée par l'Université d'Istanbul pour l'ITO, les 39 districts de la plus grande ville de Turquie ont été placés sous les projecteurs et Kadıköy a été déclaré comme ayant la meilleure qualité de vie d'Istanbul.

Kadıköy est suivi par Beşiktaş, Beyoğlu et Şişli. En dernière position, nous retrouvons le district d'Esenler.

L'enquête a été effectuée en questionnant directement 2.410 stambouliotes âgés de plus de 18 ans sur ces trois principaux sujets : le contentement urbain, la qualité de vie et les attentes. Concernant le contentement, le district des Îles des Princes remporte la palme d'or.

Selon les stambouliotes, les trois plus grands problèmes restent tout de même la circulation, la densité de la population et la sécurité.

Ces données scientifiques ne font que confirmer les dernières tendances culturelles et artistiques de la ville qui se dirigent rapidement vers la ville des Aveugles...

Kia Stonic, aussi tonique qu'une germanique



C'est en parcourant la capitale germanique à bord de la nouvelle Kia Stonic que l'on se rend compte qu'il y a quelque chose de surréaliste à Berlin. Les affiches de campagne, aux slogans des plus politisés, où l'on observe les portraits de Martin Schulz et d'Angela Merkel, côtoient les très nombreux graffitis véhiculant la liberté artistique.

Un 4x4 unisexe qui bouscule les codes
Nous pénétrons dans une ville authentique. À l'image du Kia Stonic qui s'affranchit des codes et des manières de Mini et autres Fiat 500 que l'on observe à tous les coins de rue. Avec un rehaussement au niveau du bas de caisse, la Stonic affiche des airs de 4x4. Arborant des couleurs originales, comme le jaune moutarde ou le rouge flamboyant, cette voiture se fond impeccablement dans le paysage berlinois orné de graff. L'architecture germanique affiche les prémices de l'esprit scandinave

avec des réminiscences des années 1980. À travers les différents quartiers où une douce mélodie, teintée d'allemand et de turc, résonne en chœur, se promène un nouveau cross-over urbain aux formes arrondies et généreuses. Cette voiture unisexe, légère à conduire, bouscule les codes. Si habituellement une femme au volant d'un 4x4 rime avec le fait qu'elle l'aurait sans doute « piqué » à son mari, cette fois-ci, la Kia Stonic, avec ses courbes, est aussi féminine que masculine.

Une voiture en harmonie avec le paysage berlinois

Dans les rues de Berlin, la Stonic reste sobre, efficace grâce à son moteur essence 1,4l développant 100 ch. Elle se distingue artistiquement en offrant la possibilité de laisser cours à son inspiration en personnalisant autant l'inté-



rieur que l'extérieur de la voiture avec un panache de couleurs impressionnant. Une allure athlétique qui rend cette Kia Stonic aussi tonique que dynamique avec sa fameuse garantie de sept ans... Un argument qui risque bien de faire pâllir ses concurrentes tout aussi présentes.

* Daniel Latif





Ali Türek

Nous avons marché lentement jusqu'à l'hôtel. On avait, pour une fois, minutieusement préparé notre itinéraire. Le soleil brillait sur les vitres de la gare de Termini et j'étais content de nous sentir habitués à l'air qui venait de nous envahir.

J'ai arrêté depuis longtemps de compter les villes et les paysages que j'ai découverts avec elle. Avec toujours une préférence pour des escapades dans le sud.

Le lendemain matin, presque à l'aube, nous nous sommes mis à marcher au bord du fleuve qui coupe la ville en deux, du nord au sud. Dépeuplé et désertique sur ses quais, le Tibre était l'ombre imposante de ses arbres trop stambouliotes. C'est peut-être cela qui m'a amené à m'arrêter un long moment.

Traversant les petites ruelles tranquilles, nous nous sommes arrêtés dans un coin calme et loin de la foule. À la terrasse d'un petit café près du quartier de Trastevere, nous avons pris un café, trop fort à mon goût. Puis, nous avons choisi de passer au comptoir pour prendre un autre expresso. Attentive à mon accent, la jeune femme, assise avec son chien à côté de nous, guettait mon petit cahier noir. C'est là que je me suis rendu compte que je prenais, depuis précisément trois pages et demi, des notes en turc.

Comment m'était-il arrivé de ne pas m'en être rendu compte? Pourquoi avais-je attendu de partir à l'étranger,

Lignes d'un fleuve

si loin de chez moi, pour revenir à ma langue maternelle?

Je n'ai pas voulu répondre à ces questions. Il faisait beau à Rome et je prenais un certain plaisir à laisser ceci de côté.

Dans mon geste terriblement anodin de tenir un crayon, j'ai pu me débarasser durant un seul instant de ce dégoût que m'inspirait l'émerveillement banal des foules de touristes. Nous avons repris notre ballade.

Depuis trop longtemps, j'écris en français ; mes chroniques, mes articles, mes rapports. Bref, tout à part quelques cartes postales que j'envoie régulièrement à des amis à Istanbul.

Tout à une exception près, donc. Là, je prends des notes, souligne des lignes et trace des figures. Le tout, dans ma langue maternelle.

Jusqu'à-là, j'avais toujours eu envie de mener des réflexions sur ce phénomène. Mais, à cet instant, le « pourquoi » et le « comment » m'indiffèrent. Ils m'échappent.

J'ai juste une terrible envie de l'entendre parler dans ma langue maternelle, dans cette langue qu'elle ne maîtrise pas. J'ai juste envie de lui raconter des choses dans cette langue et j'ai envie qu'elle me comprenne.

Elle pense, peut-être, que je cherche constamment à échapper à quelque chose et que je me réfugie je ne sais où, malgré moi. Je ne sais pas.

De retour à Paris, soudainement, cette envie disparaît. Elle a eu trente ans ce week-end.

Et ses yeux brillent encore.

Roma, Trastevere.

Les Iles des Princes : une enclave à Istanbul



Une longue et passionnante histoire se cache derrière les Iles des Princes, un véritable havre de paix dans la mer de Marmara, à quelques encablures à peine de la mégapole turque.



Par jour de beau temps, lorsque le soleil éclaire l'horizon et que la brume ne se fait pas trop insistante, on peut clairement distinguer une partie des Iles des Princes depuis le rivage asiatique d'Istanbul. Cet archipel de neuf îles, appelé *Kizil Antalar* en turc (îles rouges) du fait de la couleur des sols riches en fer, se situe à une vingtaine de kilomètres du centre-ville. Pourtant, là-bas, le temps semble s'écouler plus lentement, loin du bruit et de l'agitation de la plus grande agglomération de Turquie. À l'époque de l'Empire byzantin, l'archipel était surtout occupé par des moines et des religieuses venus vivre en communauté à l'écart de la société. Contrairement à aujourd'hui, peu nombreux étaient les habitants de Constantinople qui venaient passer leurs jours de repos sur les plages ensoleillées des îles. Mais c'était sans compter les exilés de la cour de l'Empereur, des princes et des princesses nés dans la pourpre, que le pouvoir souhaitait écarter des affaires officielles. Emprisonnés, torturés, des légendes racontent que

la plupart ne revenaient jamais de ces îles, nommées en souvenir de ces martyrs.

Aujourd'hui, seules quatre d'entre elles sont habitées. La majorité de la population, venue s'y installer à partir du XIX^e siècle, est d'origine grecque et arménienne. À cette époque, les Iles des Princes deviennent une destination prisée par les riches familles d'Istanbul qui commencent à bâtir de somptueuses demeures entre les forêts de conifères et l'eau bleue de la mer de Marmara. Entièrement construites en bois, certaines sont encore visibles aujourd'hui, en particulier sur l'île de Büyükada, la plus grande de l'archipel.

Au grès des routes et des sentiers sinueux que l'on traverse à pied ou en calèche, il est également possible d'admirer de nombreux édifices religieux. À Burgazada, par exemple, l'église orthodoxe Aya Yani (Saint Jean-Baptiste) marque le paysage grâce à son impressionnant dôme vert. Non loin de là se trouve une petite mosquée construite en 1953 pour célébrer les 500 ans de la prise de Constantinople.

Quelques personnalités ont également vécu sur les Iles des Princes, à l'instar de l'écrivain turc Sait Faik Abasıyanık. La beauté des paysages de Burgazada lui a inspiré certains poèmes et nouvelles. De 1929 à 1933, Trotski a résidé à Büyükada après avoir été expulsé de l'URSS par Staline. Tant d'événements insoupçonnables se sont déroulés sur ces îles tranquilles, si proches, mais si particulières. Une fois la nuit tombée, de retour sur les rivages d'Istanbul, il est agréable de s'imaginer tout ce qu'elles ont vécu, alors que, déjà, elles semblent avoir disparu.

* Jean-Baptiste Connolly

L'île d'Ikaria ou l'immortalité made in Grèce

Que ce soit dans *Le Monde*, le *New York Times* ou *Hürriyet*, on ne cesse de vanter le mode de vie des habitants d'Ikaria qui présentent une santé et une longévité exceptionnelles, à tel point qu'on dit d'eux qu'ils ont « oublié de mourir ». Mais comment les chercheurs expliquent-ils ce phénomène ? Quel est le véritable secret de cette île ?

Revenons d'abord sur l'histoire de cette île, voisine de Samos, qui a pu jouer un rôle majeur dans la composition de sa population. Il s'avère en effet que beaucoup sont d'anciens opposants communistes qui se sont réfugiés dans l'île pendant la guerre civile grecque de 1946-1949. Ainsi, dans cette île que l'on appelle aussi « *le Cuba de la Grèce* », les valeurs de solidarité, de dialogue et de lien intergénérationnel semblent protéger ses habitants de tout type de dépressions et maladies psychiques.

Le mode de vie des Ikariotes a été mis sous le feu des projecteurs lorsque, en 2009, une équipe de médecins et de démographes ont mené une étude plaçant l'île d'Ikaria dans la courte liste des cinq « zones bleues ». En effet, le recensement effectué par les scientifiques de l'université d'Athènes a alors démontré que plus d'un tiers de la population de l'île avait dépassé les 90 ans et que ses habitants étaient moins sujets - ou plus tardivement - aux maladies cardiaques et articulaires, ainsi qu'au diabète. Depuis, Ikaria fait donc partie des cinq zones du



monde où l'on vit le mieux et le plus longtemps aux côtés de la Sardaigne, d'une région du Costa Rica, de Lorna Linda en Californie et de l'île d'Okinawa au Japon. Mais alors, devons-nous tous nous réfugier dans cette île pour y « oublier de mourir » à l'image de ses habitants ? Loin de là ! En réalité, la longévité des habitants de l'île semble reposer sur des principes simples que l'on peut tenter d'appliquer, nous aussi, dans notre quotidien.

D'abord, il faut bien dormir : après 10 heures de sommeil sans interruption, les Ikariotes ne commencent pas à travailler avant 11h et ne rateraient pour rien au monde leur précieuse sieste digestive après le déjeuner, facilitant la régénération des forces. Pour ce qui est de l'alimentation, rien d'exceptionnel non plus : le secret c'est le traditionnel régime méditerranéen principalement composé d'huile d'olive, de poissons, d'herbes, et surtout de fruits et de légumes de sai-

son... La qualité des produits frais qui sont consommés en fonction des saisons et des récoltes semble jouer en effet un rôle majeur pour le bien-être et la santé des habitants. Enfin, pour digérer tout cela, rien de mieux que plusieurs heures de marche par jour dans un environnement naturel et non pollué. Certains pointent également du doigt la présence de sources chaudes radioactives qui seraient bénéfiques notamment pour lutter contre les rhumatismes et autres maladies liées à la vieillesse.

Bien entendu, la longévité de ces habitants aurait pu être compromise s'ils avaient un rythme de vie et de travail stressant, impliquant des exigences de rentabilité et un esprit de compétition, propices à l'avènement des fameux *burnout* qui tendent à se propager dans nos villes. Or, dans cette île, c'est simple : la montre est interdite et chacun travaille à son rythme.

* Solène Poyraz

Aujourd'hui
la Turquie

Edité et Distribué en France par Les Editions CVMag, 37 rue d'Hauteville 75010 Paris-France, Tel: 01 42 29 78 03 • Directeur de la publication : Hugues Richard • Rédacteur : Daniel Latif • Commission paritaire : 0718 | 89645 • www.aujourdhuiturquie.com • alaturquie@gmail.com • Editeur en Europe : Les Editions CVMag • No ISSN : 1305-6476 • Les opinions exprimées dans les articles de notre journal n'engagent que leurs auteurs. Edition Turquie : Bizimavrupa Yay. Hiz. Ltd. Kadıköy, Moda Cad. 59 İstanbul • Tél. 0 216 550 22 50 • Genel Yayın Yönetmeni: Hossein Latif Dizadji • Sorumlu Yazışları Müdürü : Ahmet Altunbaş • Comité de rédaction / Yayın Kurulu : Hüseyin Latif (Président), Mireille Sadège, Haydar Çakmak, Yann de Lansalut, Ali Türek, Aramis Kalay, Berk Mansur Delipinar, Celal Biyıklıoğlu, Daniel Latif, Derya Adıgüzel, Doğan Sumar, Eren Paykal, Ersin Uçkardeş, Ezgi Biçer, Hugues Richard, İnci Kara, Kasım Zoto, Kenan Avcı, Kemal Belgin, Mehmet Erbak, Merve Şahin, Nami

Başer, Nolwenn Allano, Onursal Özatacan, Richard Özatacan, Sinem Çakmak, Sühendan İlal, Sırma Parman • Publicité et la communication : Bizimavrupa / CVMag • Conception : Ersin Uçkardeş, Merve Şahin • Imprimé par Yıkılmazlar Basın Yayın Ltd. Şti. Evren Mah. Gülbahar Cad. No: 62/C Güneşli • Distribution : NMPP • Tous droits réservés. Aujourd'hui la Turquie est une marque déposée • ALT - Okur ve Yazar Temsilcileri Konseyi (CORELE): Kemal Belgin, Celal Biyıklıoğlu (Président), Erkan Oyal, Merve Şahin.

Bulletin d'abonnement

12 numéros 85 €

altinfos@gmail.com

Ahlat et ses pierres tombales

Connaissez-vous le cimetière seldjoukide (*Selçuk Mezarlığı*) et ses pierres tombales sculptées de la ville d'Ahlat, dans la province de Bitlis, au sud-est de la Turquie ? Si ce n'est pas le cas, une visite s'impose, et rapidement, car ces merveilles uniques au monde pourraient en 2019 être inscrites sur la Liste permanente du patrimoine mondial de l'UNESCO et ainsi être envahies de touristes.

Les pierres tombales seldjoukides, datant du XII^e et XV^e siècle, sont actuellement sur la liste temporaire du patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est sur une surface de 220 mètres que l'on découvre des sépultures ornementales et des cairns, mais surtout pas moins de 8 000 tombes, toutes ornées de sculptures géométriques ou florales et de reliefs, parfois de versets du Coran et de hadiths.

Un lieu unique au monde comme le souligne Karahan, professeur d'histoire de l'art à l'université Yüzüncü Yıl dans la province de Van : « Il n'existe pas d'autre cimetière de ce genre. Des pierres tombales monolithiques géantes de quatre

mètres de haut, d'une épaisseur d'un à un mètre et demi, ce sont des caractéristiques uniques de la nécropole seldjoukide ».

Ce cimetière de toute beauté est le plus grand du monde islamique, mais ayant aussi été aussi d'une importance vitale pour le monde turco-islamique comme le souligne le directeur provincial du ministère de la Culture et du Tourisme, Ramazan Gencan, les tombes pourraient se voir mises à l'honneur lors de la 39^e Conférence générale de l'UNESCO qui se tiendra à Paris du 30 octobre au 14 novembre prochain.

D'ici là, de nouvelles découvertes pourraient être effectuées sur le site dans la

mesure où les fouilles menées par des équipes d'archéologues venus des quatre coins du monde se poursuivent. Par ailleurs, des travaux de restauration – plus de 600 pierres tombales ont été restaurées en sept ans –, mais aussi de nettoyage des pierres – 500 tombes ont déjà été débarrassées de leurs lichens – sont en cours afin de préserver la beauté de ce site et dans la perspective qu'il soit inscrit sur la liste permanente du patrimoine mondial de l'UNESCO qui décrit ce lieu comme recelant de « quelques-unes des pierres tombales et des mausolées les plus remarquables de la première période turque en Anatolie ».



Ainsi, après Aphrodisias, les tombes de Ahlat ont toutes les chances de rejoindre le parc national de Göreme et les paysages rocheux de Cappadoce, mais aussi la Grande mosquée, les quartiers historiques d'Istanbul, l'hôpital de Divriği, ou encore Hattousa, le mont Nemrut, Hierapolis-Pamukkale, Xanthos-Letoon ainsi que Safranbolu, ou encore le site archéologique de Troy, la mosquée Selimiye d'Edirne et enfin le site néolithique de Çatalhöyük ; tous inscrits sur la liste permanente du patrimoine mondial de l'UNESCO.

* Camille Saulas

Les Roms d'Istanbul : une communauté aussi ancienne qu'isolée

L'on dit souvent qu'Istanbul est une ville où se mêlent tous les pans de la société, riches ou pauvres, turcs ou issus d'une minorité, originaires des campagnes ou des villes. Un lieu qui reflète la mosaïque sociale, culturelle et ethnique qui fait la Turquie. Les Roms s'y distinguent par leur présence historique, mais pourtant toujours marginalisés.



Une présence historique

Tout comme les Gitans et les Manouches d'Europe, les Roms font partie de la communauté des Tsiganes. Ces groupes auraient des origines indiennes. Toutefois, ils se distinguent aujourd'hui par les dialectes, dont la transmission est orale et influencée par le positionnement géographique et l'environnement social. La présence de Roms en Turquie est la conséquence d'événements historiques. Une partie des populations, située entre le Rajasthan et le Sind, se serait déplacée en accompagnant les armées turco-mongoles venues envahir la région. La présence de Roms en Anatolie est corroborée par des écrits au XII^e siècle ; sous les Ottomans, ils formaient l'une des communautés légalement protégées (*millet*). Ces autochtones ont ensuite été rejoints par diverses vagues de population, dont des groupes de gitans arrivés aux côtés de Juifs sépharades lors de la *Reconquista* et l'*Inquisition* espagnole, ainsi que des Roms bulgares venus se réfugier à Izmir pendant la Guerre froide.

Une communauté implantée

Si leur présence historique est attestée, leur nombre est sujet à débat. Les recensements ethniques reposant essentiellement sur des déclarations, les autorités turques estiment la présence de 700 000 à 2 millions de Roms dans le pays, même si la plupart se définissent ainsi par un sentiment d'appartenance culturelle davantage qu'ethnique et linguistique. Dans la seule métropole stambouliote, ils seraient entre 100 à 200 000 répartis dans tous les quartiers, mais essentiellement concentrés à Ahırkapı, Balat, Fener et Gaziosmanpaşa. Le quartier d'Ahırkapı accueille chaque 6 mai, depuis 2002, un festival dans le cadre de la fête (*Hidrellez*) de la Saint-Georges qui célèbre l'arrivée du printemps. C'est l'occasion pour les touristes et habitants de découvrir la culture des Roms qui y vivent, entre animations, danses, grillades et surtout musiques de l'Ahırkapı Roman Orchestra - les Roms étant connus pour exercer des métiers ne nécessitant pas de qualifications particulières.



Des difficultés sociales

Cela paraît anecdotique, mais illustre dans le même temps la réalité sociale de la grande partie de cette communauté. Ainsi que l'expliquait le sociologue Olivier Peyroux dans un précédent numéro d'*Aujourd'hui la Turquie*, les Roms « sont trois ou quatre fois moins nombreux que le reste de la population à faire des études.



Ils sont donc surreprésentés dans les catégories pauvres. En effet, ils accomplissent des activités traditionnelles qui se transmettent de génération en génération et sont donc décalés par rapport à la nouvelle donne économique de la Turquie. Ceux qui ont des métiers de rue comme cireur de chaussures ou musiciens dans les mariages sont directement repérés par la population et peuvent facilement être discriminés ». C'est d'ailleurs pour cette raison que beaucoup choisissent l'entre soi et que ceux qui parviennent à s'élever socialement peuvent avoir tendance à se défaire de ces origines péjorativement perçues dans l'inconscient collectif.

Des réponses insuffisantes

Des mesures ont été prises pour pallier cette marginalisation. Depuis 2010, les autorités turques ont en effet lancé le projet « Ouverture rom » visant à réhabiliter cette communauté. Mais il n'est pas certain que cela suffise à changer la perception et la réalité des Roms en Turquie. En effet, faciliter l'accès au logement et à l'emploi est contrebalancé par la « gentrification » des quartiers où vivent les Roms à Istanbul. L'exemple de Sülüküle, situé dans le centre historique d'Istanbul et qui comptait 5000 Roms, est frappant à cet égard puisque la plupart ont été relogés à la périphérie de la ville malgré leur présence historique et en nombre.

Cet exemple, le plus significatif, mais qui n'est hélas qu'un parmi d'autres, démontre comment l'embourgeoisement urbain conduit non seulement à exclure toujours plus cette communauté, mais aussi à effacer progressivement les quartiers, modes de vie et toute trace de leur culture – même si des associations se mobilisent pour tenter de limiter le phénomène dans les autres coins de la ville. Il n'en reste pas moins qu'en dépit de toutes les initiatives citoyennes ou gouvernementales, les Roms restent une minorité toujours marginalisée, précaire, voire pauvre, et discriminée pour des raisons ethniques aussi bien que sociales ainsi qu'il en ressort du rapport de 2017 sur leur accès au logement et à l'éducation rédigé par Ulan Kran – enseignant dans le département juridique de l'université stambouliote Bilgi – pour les ONG Sifir Ayrımcılık et Minority Rights Group. La démolition des maisons de fortunes de 550 Roms sédentaires dans le quartier d'Ataşehir en janvier 2015 rappelle cela. Pourtant leur présence est indéniable, tout comme leurs apports dans les métiers du quotidien, dans la métropole, mais aussi dans l'ensemble du territoire. Dans les années à venir, c'est avant tout un travail pédagogique pour changer les mentalités et permettre l'inclusion qu'il conviendra de penser.



* Kıymet Altan



Sirma Parman

Le dimanche 29 octobre, à l'âge de 86 ans, la pionnière de l'histoire de l'art féministe Linda Nochlin est décédée. Connue pour son essai « Why Have There Been No Great Women Artists? » (« Pourquoi n'y a-t-il pas eu de grandes artistes féminines? »), publié dans Artnews en 1971, l'historienne d'art américaine a dénoncé avec succès la domination du « blanc, occidental et masculin » dans le monde de l'art. En montrant le fait que les femmes ont eu un accès entravé à l'art en raison des barrières sociales symboliques et qu'il y avait des restrictions quant à l'instruction des femmes dans des académies d'art, Linda Nochlin a changé le regard sur les femmes dans l'histoire de l'art. Afin de dire adieu à Nochlin, j'ai voulu écrire sur l'art féministe, et surtout sur l'utilisation des *sex dolls*, des poupées et mannequins dans l'art féministe. C'est une nouvelle tendance dans l'art contemporain dont la journaliste Grace Banks parle dans son premier livre « Dolls, Wo-



Linda Nochlin, l'art féministe et les poupées

men, Art ». Ce qui m'intéresse énormément à ce sujet, c'est l'utilisation de *sex dolls* pour montrer la perception inconsciente et collective dans nos sociétés de l'image de la femme. On est plutôt tenté de croire que l'image de la femme a positivement évolué dans la majorité du monde, mais en réalité changer une perception si profonde est difficile. Et apparemment, ces objets de plaisir sont des moyens appropriés afin de montrer la réalité : les femmes sont déposées de leur humanité dans le monde de l'art à cause des artistes de sexe masculin qui utilisent le corps féminin comme un objet destiné au jeu, et ce depuis des siècles. De plus, le corps féminin existe partout ! Des galeries d'art aux publicités et sites internet pornographiques, l'exposition de corps de femmes est inévitable. Par conséquent, la compréhension de la signification de la femme devient une grande question en elle-même.

Ce livre de Banks montre la modification croissante du mouvement féministe. En effet, l'auteur parle avec un groupe d'artistes qui utilisent des *sex dolls* dans leur art et qui se concentrent sur l'appropriation du corps féminin. Il y a une critique de l'exposition humiliante du corps féminin et l'usage des mannequins permet de dénoncer l'esthétique superficielle dans l'art et le secteur du divertissement. Par exemple, Pandemonia, Elizabeth Jaeger,

Stacey Leigh, Laurie Simmons, Josephine Meckseper, Elena Dorfman et Martine Gutierrez sont des femmes et des artistes qui utilisent des *sex dolls* dans leurs œuvres qui, même si elles sont différentes, ont des buts similaires. L'artiste turque Kezban Arca Batibeki n'hésite pas à utiliser un mannequin dans son art pour défendre les droits des femmes. En 2014, son exposition « Dolls » a été présentée dans la galerie d'art Alan Istanbul. Dans son article « L'Orient Imaginaire », Nochlin examine l'image des femmes dans l'art oriental et elle montre que les historiens de l'art tendent à occulter cette représentation humiliante en expliquant qu'ils s'intéressent seulement à la valeur artistique. Elle soulignait le pouvoir de l'art en disant que le pouvoir et la supériorité des hommes français sur les femmes sont contrôlés et provoqués par l'idéologie érotique du siècle du peintre Delacroix. Aujourd'hui, le pouvoir de manipulation des médias ainsi que des médias sociaux est bien plus fort que l'art parce qu'ils s'adressent à un plus grand public. Mais peu importe, j'aime voir que les femmes qui évoluent dans le domaine de l'art luttent pour leur liberté et pour l'égalité ! Heureusement, il existe de nombreuses femmes qui sont artistes en Turquie et qui participent également à cette lutte décisive et inévitable.

Agenda culturel

7^{es} journées européennes du cinéma des droits de l'Homme

Du 1^{er} décembre au 14 décembre
Institut français d'Istanbul, Musée Pera,
Centre Culturel Caddesbostan, Cinéma Atlas

Le 10 décembre, nous célébrons la Journée internationale des Droits de l'homme. Pour cette occasion, l'Ambassade de France organise, conjointement avec la délégation de l'Union européenne à Ankara et Istanbul, les 7^{es} Journées européennes du cinéma des droits de l'Homme. Pendant 15 jours seront projetés gratuitement différents films qui de l'Afghanistan au Sri Lanka, en passant par l'Irlande et la Turquie, ont tous pour objectif de sensibiliser les citoyens sur les enjeux liés aux droits de l'Homme.



Festival XXF Very Very French

Le 2 et 6 décembre
Babylon, Istanbul
Dans le cadre du Festival XXF Very Very French, les pionniers du nouveau courant musical Gangsta-House, Amine

Edge et Dance, se produiront sur scène le samedi 2 décembre, tandis que Aquaserge et Juniore, deux piliers de la musique psychédélique française, investiront à leur tour la scène de Babylone, le mercredi 6 décembre.

Pinchas Zukerman,

Le 7 décembre, 20h30

İş Sanat

Celui qui est considéré comme l'un des plus grands virtuoses du violon de notre époque sera à Istanbul le 7 décembre prochain. En collaboration avec Camerata Salzburg, un orchestre de chambre autrichien à la renommée internationale, il se produira à İş Sanat pour interpréter les plus grandes œuvres de Beethoven, de Schubert, mais aussi de Mozart !

Trio EVRASIA

Le 11 décembre, 20h

Surreya Opera de Kadıköy

Ne manquez pas la soirée exceptionnelle qui se prépare au Surreya Opera. Avec Bahar Biricik au violon, Gülден Teztel au piano, et Ayşegül Kirmanoğlu à la clarinette, ces trois musiciennes turques vont vous émerveiller !

Mix Festival II

Du 15 au 16 décembre

Centre Zorlu PSM.

Durant deux jours, de grands noms de la scène musicale internationale et locale se



produiront sur la scène du centre Zorlu. De la musique folklorique turque avec Selda Bağcan, à la musique malienne traditionnelle combinée au blues, en passant par l'électro-jazz avec le groupe français Electro Deluxe, il y en aura pour tous les goûts.



Casse-noisette par le Ballet du Bolchoï

Le 17 décembre

Zorlu center PSM – la salle Sky Lounge

Festival du film muet d'Istanbul

Le 17 décembre

Institut français d'Istanbul

Entrée gratuite, Inscription obligatoire

Les cinéphiles sont gâtés en cette fin d'année avec la quatrième édition du

Notre-Dame de Sion AGENDA CULTUREL DÉCEMBRE 2017

Exposition

« Paris Hier et Aujourd'hui »
Jusqu'au 21 décembre 2017



Ajda Ahu Giray

Jeudi 7 décembre à 19h30



Concert de chant lyrique

Jeudi 14 décembre à 19h30



Gülsin Onay et Orchestra 'Sion

Jeudi 21 décembre à 19h30



Lycée Notre-Dame de Sion
Cumhuriyet Cad. 127 Harbiye
34373 İstanbul Tel : (0212) 219 16 97

Festival du film muet d'Istanbul. Le 17 décembre, c'est à l'Institut français d'Istanbul que nous avons rendez-vous pour une rétrospective spéciale élaborée en collaboration avec la Cinémathèque française.

Le jour le plus court

Le 21 décembre, 19h30

Institut français d'Istanbul

Entrée gratuite, Inscription obligatoire
Pour le Solstice d'hiver, soit le jour le plus court de l'année, l'Institut français d'Istanbul vous offre une soirée dédiée à huit courts-métrages récents provenant du monde entier.



Le Concours international de piano - Istanbul Orchestra'Sion 2017

Le Lycée Notre-Dame de Sion d'Istanbul organisait du 13 au 19 novembre la troisième édition du Concours international de piano - Istanbul Orchestra'Sion. Un événement exceptionnel qui ne cesse d'attirer des passionnés de musique et des pianistes professionnels de très haut niveau venus du monde entier. Le temps d'une semaine, la vie de l'établissement bat au rythme des innombrables mélodies qui émanent des salles de classe équipées de pianos pour l'occasion. Retour sur cette aventure riche en émotions.

Jury



Tamayo Ikéda

Le jury de la troisième édition du Concours était composé d'éminents pianistes reconnus à l'international.

(lire la suite page II)



Le Prix Jeunesses musicales de NDS

Décerné par les élèves du lycée, il permet aux lycéens de prendre part au Concours et de vivre une expérience inoubliable.

(lire la suite page III)



Yann de Lansalut

La musique, cet art qui exalte les échanges interculturels et l'éducation

Cette année, le Lycée Notre-Dame de Sion a eu le plaisir d'organiser puis d'accueillir la troisième édition du Concours international de piano - Istanbul Orchestra'Sion. Ayant pour objectif de révéler des musiciens professionnels de niveau international venant de tous les continents, nous ne pouvons que nous réjouir de son succès et de sa renommée grandissante alors qu'il se tient au sein d'une institution éducative au charisme fort et ouverte sur le monde. Rappelons aussi que le Concours international de piano - Istanbul Orchestra'Sion est membre de la Fondation Alink-Argerich depuis 2013 et de la Fédération Mondiale des Concours Internationaux de Musique depuis 2017. Organisé pour la première fois en 2013, ce concours n'a jamais eu autant sa place en Turquie. À l'heure où le monde traverse d'innombrables crises et où la musique est mise à mal dans de trop nombreux pays, il est indispensable d'êtreindre la musique afin de mieux prendre fait et cause pour cet art qui est si propice au rapprochement entre les peuples, aux rencontres et aux échanges, en un mot, apte à enrichir la société.

En offrant aux candidats du concours un lieu en harmonie avec cette philosophie, nous encourageons ces jeunes concertistes, leur offrons un nouvel élan dans leur carrière et favorisons leur épanouissement musical ; le tout en leur proposant un moment de découvertes et d'enrichissement personnel dans une ville extraordinaire et une école pluriculturelle. En outre, à cet événement unique s'adjoint les grands pianistes de ce pays : Setrak, Fazil Say, Idil Biret, Aysegül Sarica, les sœurs Pekinel, Gülsin Onay, ou encore Hüseyin Sermet et Emre Şen. Par ailleurs, cet interlude musical s'adresse au public, aux membres du jury composé d'éminents concertistes internationaux, à nos élèves et à toute l'équipe qui œuvre durant de longs mois à faire de cet événement un succès. Venons-en justement à la pensée, à l'esprit et à l'éducation. Conscient de la valeur de la musique et de sa contribution à l'apprentissage des langues et au développement de la mémoire, l'art fait partie intégrante du projet éducatif de Notre-Dame de Sion. Cela fait désormais 160 ans que notre établissement, de par son histoire, ses valeurs et sa mission, a toujours eu à cœur de contribuer au rayonnement de l'esprit sous toutes ses

formes en s'affranchissant des limites continentales. Nous inculquons donc à nos élèves, à ces enfants qui sont les bâtisseurs d'un futur où les arts devront avoir toute leur place, cette dimension qui aiguise l'esprit et permet l'épanouissement de chacun. Si aujourd'hui le Concours international de piano - Istanbul Orchestra'Sion côtoie les plus grandes compétitions à travers le monde tel le Concours Hamamatsu, c'est grâce à tous celles et ceux qui ont œuvré à la réussite de cette troisième édition. Je tiens donc à féliciter et à adresser toute ma reconnaissance à notre équipe organisatrice et pédagogique, à remercier nos partenaires, nos sponsors et plus particulièrement la chaîne de télévision TRT, à témoigner de ma profonde gratitude envers chacun des membres du jury et des membres du comité d'honneur. Enfin, comment ne pas applaudir une nouvelle fois les musiciens qui, par leur talent, nous ont fait partager des moments extraordinaires. Puisse la musique continuer à raisonner de par le monde ainsi qu'à Notre-Dame de Sion lors d'une quatrième édition du Concours international de piano - Istanbul Orchestra'Sion.



Lauréat du Concours 2017

Shaun Choo, talentueux pianiste Singapourien, réussit brillamment toutes les étapes de la compétition et remporte le premier Prix.

Compétition



Emmanuelle Beauflis

Secrétaire générale du Concours, elle nous livre ses impressions sur l'organisation et le déroulement de cette troisième édition.

(lire la suite page III)

3^e édition du Concours international de piano - Istanbul Orchestra'Sion



La tension est palpable à l'annonce des résultats de la demi-finale. Seuls trois candidats seront sélectionnés pour la dernière épreuve du concours qui se tiendra le dimanche 19 novembre en compagnie de l'orchestre de Notre-Dame de Sion. Après des mois de travail acharné, à répéter les mêmes gestes, les jeunes pianistes sont enfin prêts à savoir si leurs efforts ont payé. « *Les trois derniers jours étaient particulièrement rudes* », nous confie Shaun Choo, un candidat de 26 ans originaire de Singapour.

Comme lui, ils sont 62 talents à avoir tenté leur chance. Après une étape de présélection par vidéo, 45 d'entre eux ont été invités à concourir au Lycée Notre-Dame de Sion à Istanbul. Ils se sont tous rencontrés pour la première fois le dimanche 12 novembre lors d'un cocktail de bienvenue organisé dans la cafétéria du lycée. Âgés de 17 à 39 ans, ils ont fait connaissance entre eux, mais

aussi avec les membres du jury composé de pianistes professionnels.

Le jour de leur passage, chaque candidat dispose de trois heures de répétition sur l'un des treize pianos droits installés dans les nombreuses salles du lycée. Puis, ils doivent se produire dans la salle de spectacle du lycée, au sein de laquelle trône un piano à queue. L'auditoire et le jury sont là et prêtent attention aux moindres gestes du candidat. « *C'est quand on les emmène dans les coulisses que l'on sent leur trac avant de passer* », confie Marion Bresson, la documentaliste du lycée qui participe à l'organisation du concours. Accompagnée d'Emmanuelle Beaufiles, elles organisent les plannings de passage, répondent aux interrogations des candidats et font face aux imprévus. Une tâche difficile, demandant beaucoup de travail à cette équipe qui a commencé les préparatifs de cette édition dès le mois de février 2016.



À l'issue des trois premiers jours du concours, qui marquent la fin de la première étape, ils ne sont plus que 12 candidats à espérer se qualifier pour la demi-finale.

« *Le niveau est déjà très haut, alors que, normalement, ce type d'événement met plus de dix ans à décoller* », affirme Vahan Mrdirossian, Président du jury pour la deuxième édition consécutive. Pianiste professionnel et chef d'orchestre, c'est lui qui a sélectionné le jury chargé d'évaluer à ses côtés les candidats : « *Ce sont tous des musiciens que je respecte énormément* », nous confie-t-il avant de les rejoindre pour faire le point sur la journée.

Tous les membres du jury sont invités à noter les candidats selon leurs impressions personnelles, sans jamais s'influencer mutuellement. Parfois, il y a des évidences qui s'imposent : « *Il arrive que l'on s'accorde sur les mêmes pianistes* », nous confie Émir Şen pour qui « *le véritable talent est repérable en une minute [...] Ce que je recherche c'est de la sincérité et de l'empathie chez un candidat* ». Sur ce point, il s'accorde avec sa collègue d'origine japonaise, l'artiste internationale Tamayo Ikeda, qui juge « *la qualité du son, mais aussi la personnalité d'un musicien* ». Car un pianiste doit communiquer avec son auditoire.



À plusieurs reprises, des moments d'une rare beauté ont envahi la salle de spectacle. Mais, samedi 18 novembre, seuls trois pianistes ont été retenus pour la finale. Évidemment, la déception se lit sur les visages des candidats qui n'ont pas été appelés par le Président du jury, chargé d'annoncer les résultats. En revanche, comme l'explique Maria Anikina, finaliste lors de l'édition précédente, « *l'ambiance est sereine entre les candidats* » et aucune forme de rancœur n'est palpable dans l'atmosphère.

L'enjeu est pourtant grand pour les participants : « *Je n'aime pas trop l'esprit de compétition, mais c'est une étape très importante pour leur carrière* », affirme Jean-Yves Clément, un des membres du jury. Cette aventure offre la possibilité aux participants de se faire remarquer par des professionnels reconnus internationalement dans le milieu de la musique. Une véritable opportunité pour ces musiciens, mais l'occasion aussi de « *montrer le niveau culturel d'Istanbul* » à ces jeunes pianistes venus du monde entier, déclare fièrement Gülsin Onay.

Jury du Concours 2017

Jury du Concours 2017

Vahan Mardirossian, président du jury, est le Chef principal de l'Orchestre de Caen et le Directeur Musical de l'Orchestre National de Chambre d'Arménie. Pianiste reconnu, depuis plusieurs années il combine ces deux passions en dirigeant du clavier les concertos (Bach, Mozart, Beethoven, Chostakovitch...)



Jean-Yves Clément est Docteur en philosophie (Nietzsche et l'art). Après des études de piano et de musicologie, Jean-Yves Clément devient directeur artistique des Fêtes Romantiques de Nohant et des Rencontres Internationales Frédéric Chopin. Conférencier, présentateur de concerts, créateur de spectacles littéraires et musicaux, enseignant, il est aussi le fondateur du Lisztomanias de Châteauroux, Rencontres Internationales Franz Liszt.



Emre Şen commence sa carrière professionnelle avec son entrée au Conservatoire National de l'Université de Hacettepe. Actuellement, il donne des concerts en Turquie et à l'étranger.



Gülsin Onay est l'une des plus grandes pianistes de Turquie. Sa carrière internationale musicale couvre soixante-huit pays sur les cinq continents. Elle est appréciée par le public et les critiques dans les festivals de musique les plus importants du monde.



Tamayo Ikeda : Elle a commencé ses études musicales dès l'âge de trois ans. Elle intègre « Toho Gakuen », à Tokyo, avant d'être admise au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris en 1989. Son jeu intuitif et passionné a été récompensé par plusieurs prix dans des concours de piano et elle s'est produite dans des salles très prestigieuses. Elle assure depuis 2002 la direction artistique du Festival des Musiques Festiv' en Entre-Deux-Mers (Gironde).



Franck Ciup : « Un candidat et un jury, c'est une rencontre »



Franck Ciup est le consultant du Concours international de piano Istanbul Orchestra'Sion. Celui-ci nous confie ses impressions sur le concours.

D'une manière générale, alors que j'ai participé aux trois éditions, je constate une véritable évolution qui vient de l'organisation même du concours. Tous ceux qui participent à l'élaboration du concours ont fait preuve d'un professionnalisme aguerri. On sent que la fébrilité qui pouvait exister durant les autres éditions est moins présente. L'expérience commence à compter et permet de faire évoluer ce concours. On constate une véritable transition dans cette troisième édition.

Si cela se perçoit dans l'organisation, cela se ressent aussi sur la notoriété du

concours puisque le niveau des candidats est encore plus élevé. Nous avons eu davantage de candidats qui pouvaient prétendre au premier Prix que les deux concours précédents. Tous ont prouvé qu'ils avaient un niveau international extrêmement élevé. Le fait qu'ils suscitent par la suite une émotion durant un concert et que l'on souligne qu'ils ont gagné le premier Prix à Istanbul représente aussi une reconnaissance. Cela montre que le Concours international de piano Istanbul a attiré des artistes au talent remarquable. Enfin, j'aimerais souligner qu'un concours et donc un jury, par un processus de comparaison, sont un moyen de faire connaître ces jeunes musiciens. Cela permet de les entendre. C'est un accélérateur de carrière.



Pierre Réach est professeur au CRR de Paris, à l'École supérieure de Catalogne à Barcelone et professeur Honoris Causa du Conservatoire supérieur de Shanghai.

Le Jury des jeunesses musicales de NDS : une aventure hors du commun



Pour la deuxième édition consécutive, le pianiste et compositeur Franck Ciup a réuni onze élèves du Lycée Notre-Dame de Sion (NDS) pour former un jury d'élèves. Avec pédagogie et émotions, il tente de leur transmettre les clés essentielles pour comprendre et juger la musique classique.

Onze élèves du lycée ont été choisis pour participer à cette aventure unique qui leur permet de prendre part au Concours international de piano - Istanbul Orchestra'Sion. Après avoir reçu une initiation riche et intense à la musique classique, mais aussi contemporaine, dispensée par Franck Ciup - un ancien élève de l'École Normale de Musique de Paris -, les élèves se sont vus attribuer une mission importante. Parmi les six candidats sélectionnés pour participer à la demi-finale, ils ont dû choisir celui qui s'est vu remettre le Prix du jury des jeunesses musicales de NDS lors de la soirée de gala du dimanche 19 novembre.



Tous les membres du jury d'élèves ne jouent pas d'un instrument, mais tous ont été choisis pour leur qualité d'écoute et leur sensibilité musicale. Au départ, ils étaient plus d'une vingtaine à s'être portés volontaires pour participer à cette formation exceptionnelle. La professeure de

musique du lycée, Ajda Ahu Giray, s'est vue confier la tâche de porter ce groupe à une dizaine d'élèves. Car l'organisation est lourde et demande beaucoup de temps à Franck Ciup et à Ajda Ahu Giray qui l'accompagne dans ce travail. À plusieurs reprises, les élèves se sont réunis pendant quelques heures au lycée pour apprendre à juger une interprétation de piano.

Au premier abord, l'exercice ne paraît pas compliqué. Cependant, il est nécessaire « d'ouvrir toutes les portes de son écoute et de son cœur », affirme Franck Ciup à son auditoire. Les membres du jeune jury doivent développer une ouïe fine, tout en s'efforçant d'établir une distinction entre composition et interprétation. Leur rôle est d'évaluer le pianiste et non le morceau qu'il a choisi de jouer. Le but de Franck Ciup est que le jury ait « un avis le plus objectif possible » concernant les candidats qu'ils doivent juger. Pour ce faire, les élèves se sont donc entraînés à reconnaître la qualité de jeu d'un pianiste en écoutant les vidéos de sélection des candidats qui ont été choisis pour participer au concours. Ils ont appris à comparer tout en essayant de comprendre les raisons qui les poussent à préférer une interprétation plutôt qu'une autre. Franck Ciup était chargé d'animer le débat durant lequel les élèves devaient exposer clairement leurs arguments.

Au cours de la dernière séance, quelques jours avant l'exercice fatidique, les élèves ont écouté les propres morceaux de Franck Ciup. Le pianiste s'est penché sur son instrument. Avec passion, il a joué « La valse d'Ivana », écrite en l'honneur de sa petite fille, ou encore « Absence », composée à la mémoire d'un de ses amis. À tour de rôle, les élèves devaient ouvrir les yeux puis les fermer. Dans le calme et la contemplation, ils essayaient de ressentir la musique au plus profond de leur être. Leur formateur alternait entre un jeu scolaire et une interprétation sincère, afin de faire comprendre à ses élèves les différentes émotions que peut transmettre une même composition. « C'était comme un voyage », analyse l'une des élèves. À la fin de la séance, une autre nous confie sa joie de participer pour la deuxième fois à cette expérience hors du commun : « Franck Ciup nous apprend beaucoup de choses et notamment à juger un pianiste même si nous n'avons pas beaucoup d'expérience. Je suis passion-

née par la musique classique, c'est donc une chance d'être ici ».

Finalement, les élèves ont écouté attentivement les six candidats sélectionnés pour la demi-finale qui s'est tenue samedi 18 novembre. Puis, ils se sont réunis pour délibérer. Chacun devait attribuer une note entre un et dix aux candidats. Une tâche compliquée qu'ils ont parfaitement effectuée, tout comme certains d'entre eux l'avaient fait deux ans auparavant. À cette époque, leur choix s'était même porté sur le vainqueur du concours, et ce sans savoir les résultats du jury de professionnels à l'avance. Une véritable fierté pour Franck Ciup qui n'en finit pas d'admirer, au fil des années, la « capacité d'assimilation et la sensibilité impressionnante » de ce jeune jury.

Pour Franck Ciup, « ce jury offre un autre éclairage au concours. Cela rappelle que c'est l'un des rares concours qui se passe dans une école grâce à l'initiative de son proviseur, Yann de Lansalut. J'ai essayé de leur apprendre à juger un candidat par rapport à un autre. Ils m'ont aussi surpris de par leur maturité. Je les ai trouvés pertinents, pleins de justesse et de sincérité. Ce jury est donc là pour rester, car il est important d'avoir un jugement qui ne vient pas que de grands professionnels. Ce Prix du jury des jeunesses musicales de NDS est en quelque sorte le Prix du public ».



Le concours de piano, un travail de longue haleine et le plaisir d'accompagner candidats et jury

Emmanuelle Beaufile, la secrétaire générale du concours, nous confie ses impressions sur la troisième édition du Concours international de piano - Istanbul Orchestra'Sion.

Cette troisième édition du concours vient de s'achever. Quel est votre ressenti ?

Ce concours était la troisième édition et pour la troisième fois je me fais la même réflexion : le meilleur moment de notre travail est bien sûr la semaine du concours, belle récompense de notre travail en amont. Le plaisir de la rencontre et de la musique prend enfin le pas sur l'aspect administratif et organisationnel de notre travail. C'est une belle récompense d'un travail de longue haleine et le plaisir est immense de côtoyer, accompagner, soutenir de jeunes musiciens venus faire de la musique et d'accueillir les membres du jury, certes internationalement reconnus, mais dont nous apprécions aussi les qualités humaines de premier plan.

Quand les candidats et le jury arrivent, quel est votre travail ?

De manière générale, nous faisons en sorte qu'ils ne s'occupent que de la musique, et nous essayons de faire le reste. Nous leur expliquons notre façon de fonctionner pour distribuer équitablement les heures de répétition avant leur passage

sur scène. Nous leur communiquons les plannings, leurs heures de passage, nous les accompagnons dans les coulisses... Les candidats sont jeunes, nous sommes animés par le désir de les accueillir amicalement et chaleureusement, afin qu'ils se sentent bien, quelle que soit leur réussite dans le concours.



Au sujet des répétitions, comment vous êtes-vous organisés ?

C'est une question importante pour les candidats, car leur première inquiétude en arrivant est de connaître les conditions de répétition sur place. Cette année, grâce à notre partenariat avec les magasins Doremi, nous avons douze pianos droits à disposition dans

le lycée. Chaque candidat avait un temps de répétition sur piano droit fixé à 3 heures avant son passage sur scène, ainsi que 25 minutes de répétition sur le piano de compétition pour le premier tour, et davantage pour le deuxième tour. C'est le nombre des candidats (21 candidats présents au premier tour) qui nous a permis cette distribution des heures.

Quel est le feedback des candidats concernant l'organisation, mais aussi le lieu du concours ?

Les retours que nous avons eus ont été très bons et nous y avons été particulièrement sensibles puisque, en tant qu'organisateur du concours, nous souhaitons que l'accueil pour tous les candidats soit traité avec autant d'importance que la réussite des uns ou des autres dans le concours.

Combien avez-vous reçu de candidatures pour cette troisième édition ?

Nous avons reçu 62 vidéos pour la présélection. Environ 40 candidats ont été sélectionnés et 21 candidats sont venus concourir, représentant 12 nationalités différentes.

Qu'avez-vous pensé du niveau des candidats ?

Tout le monde, y compris les membres du jury, a été d'accord pour reconnaître l'excellence du niveau des candidats de cette troisième édition. Comment ne pas être admiratif devant leur ténacité, leur endurance, leur sensibilité d'artiste et la passion qui les anime ?

Que pensez-vous de l'évolution de ce concours ?

Le concours est encore jeune, mais nous constatons une évolution positive et très encourageante. Avoir intégré la Fédération Mondiale des Concours Internationaux de Musique, ainsi que la Fondation Alink Argerich (c'est-à-dire pouvoir bénéficier du soutien et des conseils de ces deux organisations) nous porte à croire que le concours a encore de belles éditions devant lui. Le concours a été également brillamment et solidement soutenu depuis deux éditions par le président du Jury, Vahan Mardirossian, notre consultant Franck Ciup et les membres du jury de chaque édition ayant également fortement contribué au succès grandissant du concours.



La finale du Concours international de piano – Istanbul Orchestra'Sion

Nous sommes le dimanche 12 novembre, il est 15 heures. Les passionnés de musique sont venus très nombreux assister à la finale du concours dans la salle de spectacle du lycée. Parmi les spectateurs, on distingue l'Ambassadeur de France en Turquie, S.E. Charles Fries. La scène est prête et les musiciens de l'orchestre s'installent. Les trois derniers candidats en lice, Mamikon Nakhapetov, Georgy Voylochnikov et Shaun Choo s'apprêtent à livrer leurs dernières forces pour espérer obtenir le premier Prix.

Le Président du jury, Vahan Mardirosian, dirige pour la deuxième édition consécutive l'orchestre Orchestra'Sion, chargé d'accompagner les finalistes au cours de leurs prestations. Fondé en 2008 avec le soutien du lycée et sous l'égide de son chef d'orchestre, Orçun Orçunsel, il se compose d'un ensemble de musiciens turcs professionnels de grand talent. Les finalistes du concours doivent ainsi s'intégrer harmonieusement à la

symphonie imperturbable qui émane de leurs instruments. Un exercice très difficile, qui doit permettre aux membres du jury de distinguer le plus grand pianiste de cette édition.

Mamikon Nakhapetov est le premier à entrer en scène. Originaire de Géorgie, ce musicien de 34 ans est diplômé du Collège pour la musique et le théâtre de Munich où il enseigne désormais. Au cours de son passage, on peut lire la passion sur chaque trait de son visage. Les yeux fermés, le souffle fort, le finaliste semble même parfois entrer en transe, alors qu'il interprète le « Concerto en la mineur op. 54 » de Schumann, une composition choisie par ses soins parmi les cinq morceaux proposés aux candidats. Après plus de 30 minutes de concert, les applaudissements se font retentissants. Vient ensuite le tour de Georgy Voylochnikov, un jeune pianiste russe de 31 ans habitué à ce type de concours. Il a commencé sa formation musicale à l'âge de trois ans avec son père, pianiste lui aussi, qu'il élève au rang de véritable « mentor ». Ancien élève du Conservatoire

Tchaïkovski de Moscou, Georgy Voylochnikov continue aujourd'hui ses études au Lycée de musique de Cologne, sous la direction du professeur Ilya Scheps. Pour la dernière épreuve du concours, il a choisi de jouer le « Concerto n° 3 en do mineur op. 37 » de Beethoven. Extrêmement concentré, le pianiste paraît imperturbable durant l'intégralité de sa prestation qui s'étend sur près de 40 minutes. Le public semble conquis.



Shaun Choo, le benjamin, a la lourde responsabilité de clore cette finale. Né en 1991 à Singapour, il se produit régulièrement en concert à travers l'Europe et l'Asie. Il a déjà remporté plus de sept prix dans des concours internationaux de grande envergure. Son impressionnante interprétation du « Concerto n° 4 en sol majeur op. 58 » de Beethoven marque particulièrement les esprits. Vahan Mardirosian, le chef d'orchestre, va même jusqu'à le prendre dans ses bras à la fin du morceau. *Un moment fort qui sonne la fin de la dernière étape. Tous se donnent rendez-vous le soir même pour découvrir le grand vainqueur de cette troisième édition du concours.*



Soirée de gala du concours : ultime étape musicale chargée d'émotion

Après une longue semaine chargée d'émotions, la soirée de gala et de remise des prix se tient dans la salle Cemal Reşit Rey, à proximité du lycée. Retransmise en direct sur chaîne publique TRT Okul, la cérémonie rassemble plus de 400 invités. Les deux présentateurs chargés d'animer la cérémonie commencent par une brève introduction visant à présenter le concours. De courtes vidéos filmées au sein de Notre-Dame de Sion durant la semaine de compétition sont ensuite diffusées. Des membres du jury, aux candidats, en passant par l'équipe d'organisation, les élèves ou encore le directeur du lycée, chacun a exprimé son ressenti personnel sur le concours.



Franck Ciup, monte sur scène accompagné de deux jeunes membres du jury afin d'annoncer le vainqueur du Prix du jury des jeunes musiques de Notre-Dame de Sion. C'est Mamikon Nakhapetov qui l'emporte, tout en arrivant troisième au classement général du concours. Puis, Georgy Voylochnikov se voit remettre le deuxième Prix, laissant la première place à Shaun Choo, très ému par sa victoire : « Je suis sans mot. C'est l'une des meilleures compétitions de piano auxquelles j'ai participé et je suis très fier d'avoir gagné. C'est un rêve qui se réalise », nous confie-t-il avant de rejoindre la foule de personnes qui se presse pour le féliciter. Pour terminer le concours en beauté, chacun des trois finalistes a joué une composition de son choix. À la fin de la soirée, toutes les personnes sans cet événement n'aurait pas été possible se retrouvent sur scène pour discuter et

prendre des photos avec les vainqueurs. L'ambiance est amicale, voire familiale. L'Ambassadeur de France en Turquie, S.E. Charles Fries, titulaire du diplôme supérieur de l'École normale de musique de Paris (piano) se félicite de « l'excellent niveau de ce concours », avant d'ajouter : « Je suis très fier que l'on puisse avoir une si grande qualité musicale, culturelle et artistique à Istanbul. Alors que ce pays traverse parfois des périodes difficiles, ce genre d'événements est très important ». Ainsi se termine le Concours international de piano - Istanbul Orchestra'Sion 2017, qui, sans nul doute, reviendra pour une quatrième édition dans deux ans. Tous les pianistes qui ont participé à cette aventure extraordinaire s'en retournent chez eux, prêts à continuer de pratiquer leur passion. Un éternel tra-



vail qu'ils ne sont pas près d'arrêter, déçus ou satisfaits de leurs résultats. Car comme l'a fait remarquer le Président du jury, Vahan Mardirosian, dès le premier jour du concours : « Finalement, il n'y a qu'un seul vainqueur : la musique ! ».



Puis arrive le moment fatidique : l'annonce des résultats. La tension monte du côté des candidats assis au premier rang. Le Président du jury des élèves,

